



Assistance à la définition et à la rédaction de la
feuille de route stratégique pour l'action
départementale « Vaucluse 2025-2040 »

Diagnostic prospectif

Sommaire

- A. Diagnostic prospectif à 2025-2040
- B. Panorama des principaux éléments de diagnostic « Vaucluse 2015 » nécessitant une actualisation
- C. Lecture critique des orientations de Vaucluse 2015 au regard des enjeux prospectifs actuels
- D. Les compétences du Conseil départemental, les principaux schémas et politiques publiques
- E. Les volontés politiques des élus du Conseil départemental en 2016
- F. Pistes d'enjeux pour le Vaucluse
- G. Du diagnostic prospectif à la stratégie

La démarche « Vaucluse 2025-2040 » vise à définir le cadre stratégique départemental pour les prochaines années.

Pour cela, elle s'appuie sur un diagnostic prospectif du département (chapitre A).

Ces éléments de diagnostic permettent d'actualiser le diagnostic de la démarche « Vaucluse 2015 », élaboré en 2007 (chapitre B). Il s'agit également, à la lumière de ces éléments de diagnostic, d'effectuer une lecture critique des orientations de Vaucluse 2015 (chapitre C).

Au-delà de Vaucluse 2015, le Département dispose également de différents schémas départementaux, alors que la loi NOTRe fait évoluer ses compétences (chapitre D).

Les débats du Séminaire « diagnostic et enjeux » ont permis d'affirmer un certain nombre de principes et d'objectifs (chapitre E), à la lumière du diagnostic prospectif. Ils permettent de faire émerger des enjeux (chapitre F), à partir desquels la construction de la stratégie pourra être envisagée.

A- Diagnostic prospectif

Quelques définitions de concepts employés dans le diagnostic

Base productive (cf. « *théorie de la base économique* ») : revenus liés à la présence d'actifs qui vivent sur le territoire et travaillent dans des secteurs d'activité concurrentiels, c'est-à-dire exportateurs.

Base résidentielle (cf. « *théorie de la base économique* ») : pensions de retraite, dépenses touristiques marchandes et non marchandes et revenus liés à la présence d'actifs qui vivent sur le territoire mais travaillent en dehors.

Métropole : la notion de métropole recouvre deux sens différents. Au sens géographique, la métropole est une agglomération dont les fonctions (économiques, de services, culturelles, d'innovation et de recherche...) sont suffisamment puissantes pour organiser un territoire à l'échelle régionale, voire au-delà. Au sens institutionnel, la loi MAPTAM de 2014 prévoit qu'un EPCI de plus de 400 000 habitants peut accéder au statut de métropole, ce qui lui confère des compétences renforcées en matière de développement économique, de politique de l'habitat, d'aménagement de l'espace et de gestion des services collectifs.

Métropolisation : processus de renforcement de la puissance des grandes métropoles, par l'accroissement de la population, de la densité des réseaux de communication, de la concentration d'organismes de commandement dans tous les domaines.

Précarité énergétique : La loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement pose une définition de la précarité énergétique : « est en situation de précarité énergétique une personne qui éprouve dans son logement des difficultés particulières à disposer de la fourniture d'énergie nécessaire à la satisfaction de ses besoins élémentaires en raison de l'inadaptation de ses ressources ou de ses conditions d'habitat ».

Résidentiel et présentiel (cf. « *théorie de la base économique* ») : les activités « résidentielles » correspondent aux emplois générés par la présence de populations ou d'entreprises résidant ou implantées sur le territoire, alors que les activités « présentes » sont générées par des individus de passage sur le territoire (touriste, bi-résidents...).

Théorie de la base économique : théorie selon laquelle le développement d'un territoire dépend de deux mécanismes : capter des revenus de l'extérieur, et faire circuler ces revenus au sein du territoire. Les revenus captés de l'extérieur se décomposent en 4 catégories : la base productive, la base sociale, la base publique et la base résidentielle.

Vulnérabilité énergétique : fragilité potentielle d'un ménage par rapport aux dépenses énergétiques.

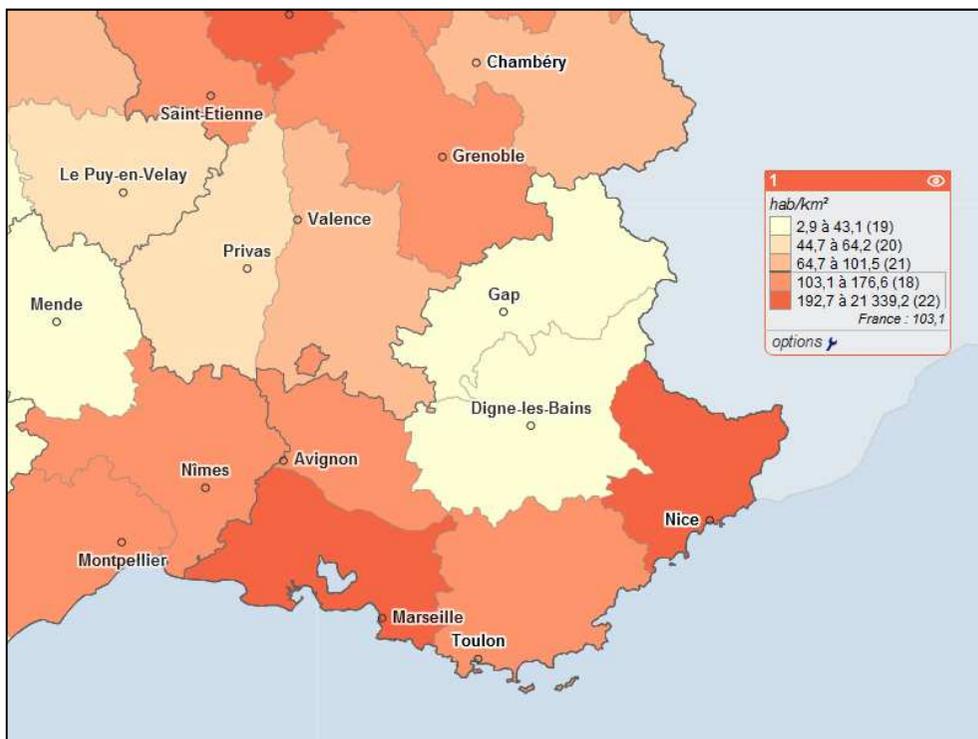
A- Diagnostic prospectif

A1- Démographie

Une population vaclusienne jeune mais vieillissante, aux nombreuses fragilités et aux modes de vie en transformation.

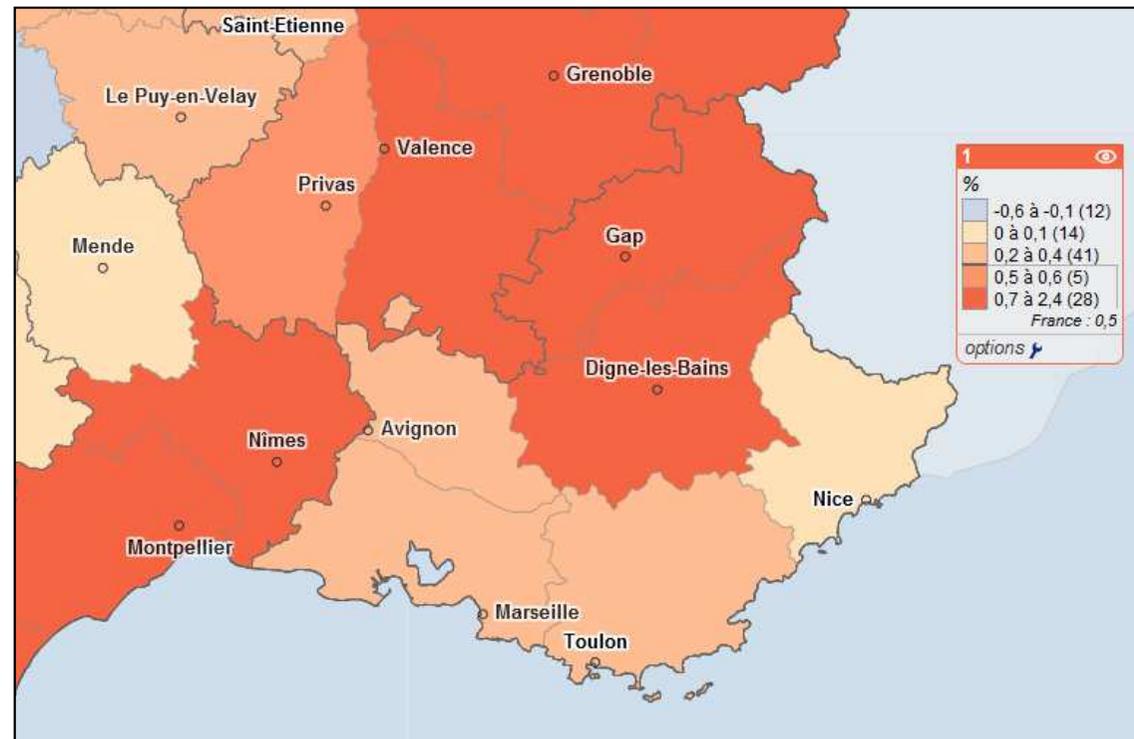
Une densité de population comparable à celle de la région, une attractivité résidentielle qui a récemment nettement fléchi.

Densité de population en 2012



Source : GeoClip, INSEE RGP 2012.

Taux annuel de variation de la population entre 2007 et 2012



Source : GeoClip, INSEE RGP 2012.

La population du Vaucluse s'élève à 546 000 habitants en 2012 (11% de la population régionale), avec une densité de population de 153 habitants/km² (proche de la moyenne régionale avec 157 habitants/km² ; 391,8 habitants/km² dans les Bouches-du-Rhône, 23,8 habitants/km² dans les Alpes de Haute-Provence).

Les dynamiques démographiques récentes sont marquées par un net fléchissement de l'attractivité résidentielle du Vaucluse (+0,46% entre 2006 et 2011, contre +0,96% entre 1999 et 2006), après 40 ans de forte croissance.

Une population jeune au vu du contexte régional mais vieillissante

Avec le double ralentissement de la fécondité et du solde migratoire, la population départementale augmente plus lentement, et connaît un net processus de vieillissement :

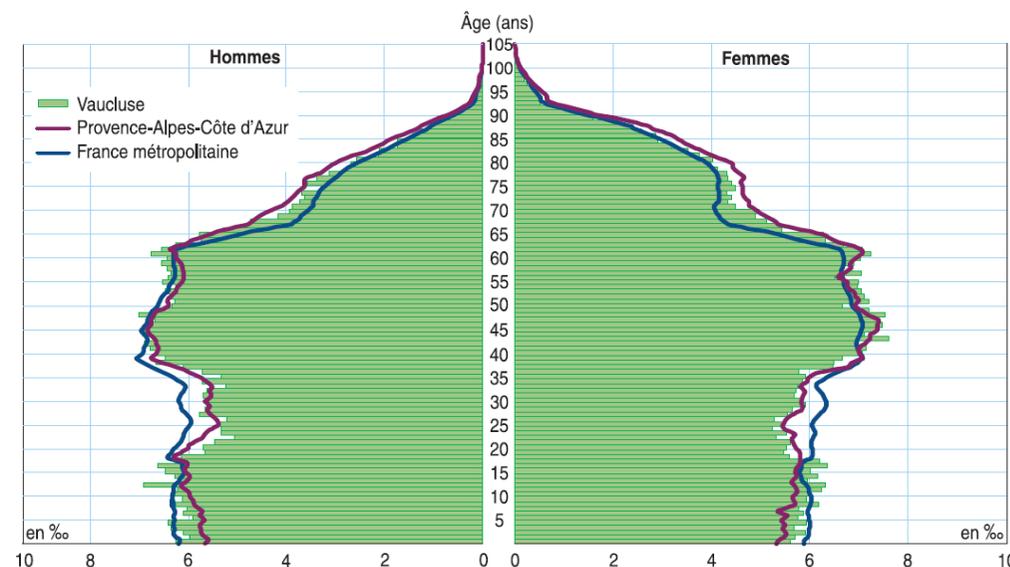
Cette géronto-croissance fait du Vaucluse un **département âgé** : l'indice de vieillissement (+ de 65 ans /jeunes de moins de 20 ans) y est de 84, soit plus de 7 points au dessus de la moyenne nationale de 76,4 (source : estimations de population Insee 2015)

Mais, au plan régional, le Vaucluse reste **l'un des départements les plus jeunes**, du fait des effectifs importants des moins de 20 ans (134 000 en 2015). Avec 24,2 % de jeunes de moins de 20 ans, Il se situe au dessus de la moyenne régionale, et apparait désormais avant les Bouches-du-Rhône (24,1%).

Source : Insee, modèle Omphale 2005, méthode «mode de vie», scénario mortalité haute. Vaucluse à l'horizon 2020 : une hausse du nombre de personnes âgées dépendantes, concentrée sur les très grands âges Insee - Rapport d'étude N° 32 - Février 2011 © Insee - Conseil général de Vaucluse 2011

3 Le département du Vaucluse est relativement jeune

Pyramide des âges dans le Vaucluse, en Paca et en France métropolitaine en 2011



Source : Insee, Recensement de la population 2011

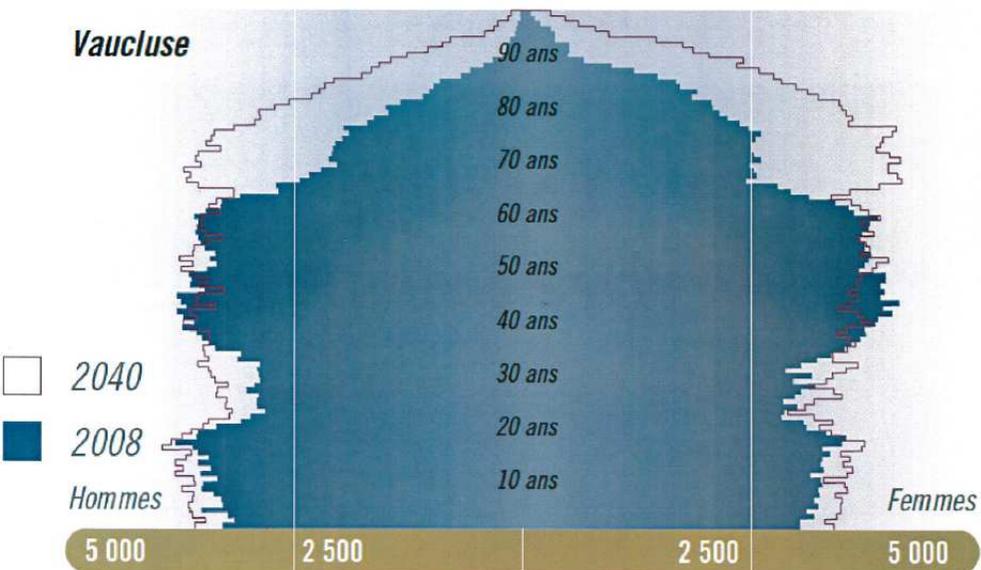
En 2015, on compte 84 personnes âgées de 65 ans ou plus pour 100 personnes de moins de 20 ans sur le territoire d'étude. (Calcul : $100 * \text{population de 65 ans ou plus} / \text{population de moins de 20 ans}$. Source : Insee, estimations de population 2015).

Les plus de 60 ans représentent plus de 25% de la population totale, soit davantage que les moins de 20 ans. Les plus de 60 ans représentent 33,6% de la population à l'échelle régionale.

(source : DRJSCS, panorama statistique PACA 2014)

Une progression limitée de population à horizon 2040, un net vieillissement.

Evolution de la pyramide des âges entre 2008 et 2040



60-79 ans

103 000 en 2010 → 143 500 en 2030

+ 39% entre 2010 et 2030

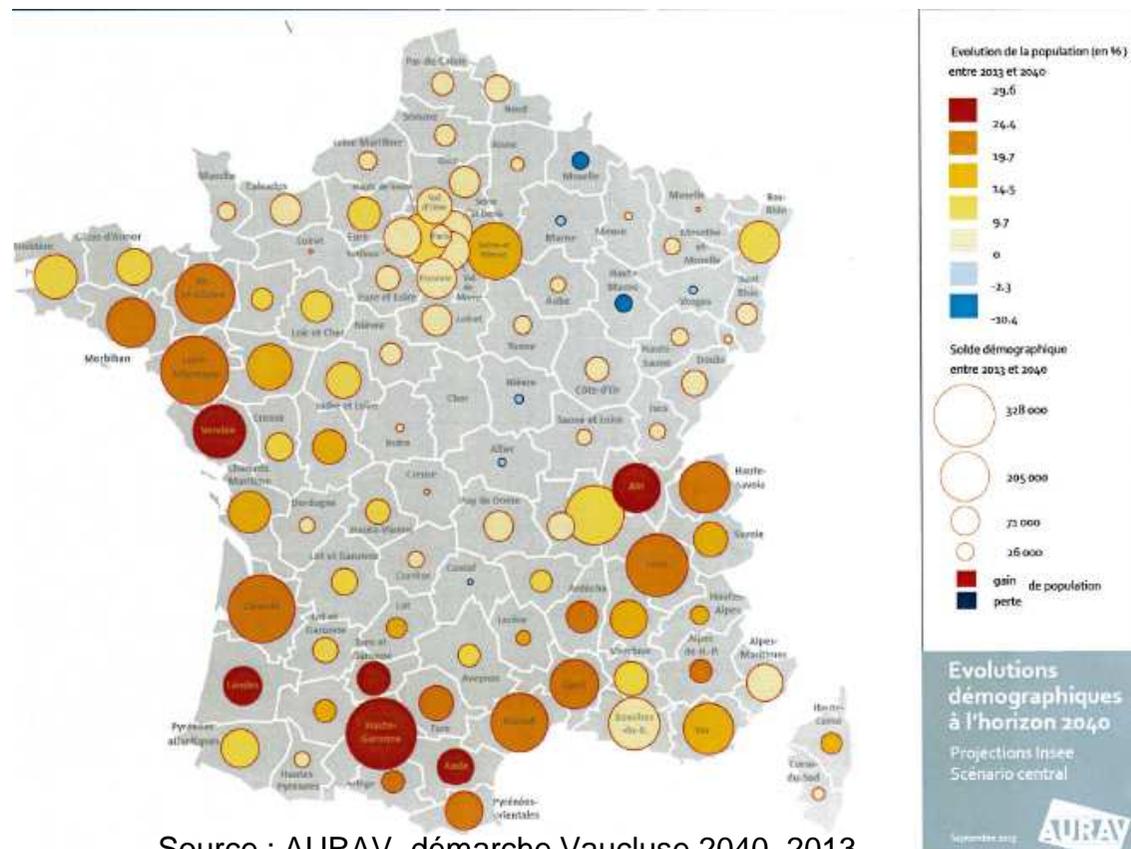
80 ans et +

28 900 en 2010 → 46 700 en 2030

+ 62% entre 2010 et 2030

Source : AURAV, démarche Vaucluse 2040, 2013.

Projections de population départementale



Source : AURAV, démarche Vaucluse 2040, 2013.

Les projections de l'INSEE prévoient, en fonction des scénarios, un gain de 70 000 à 100 000 habitants entre 2010 et 2040 (la population passerait de 546 000 à 620 000 ou 650 000 habitants).

Les plus de 60 ans connaîtraient une forte progression de leurs effectifs.

Des indicateurs de fragilité sociale et de pauvreté préoccupants

Taux de pauvreté à 60% (2012)

classement	territoire	valeur
5	PAS-DE-CALAIS (62)	20,2
6	GARD (30)	20,0
7	VAUCLUSE (84)	19,8
8	CREUSE (23)	19,5
9	ARDENNES (08)	19,3

ensemble des territoires 

Le taux de pauvreté (au seuil de 60%) de l'ensemble des ménages fiscaux est de 19,8% en 2012 sur le territoire d'étude.

Source : Insee, FiLoSoFi 2012.

Le taux de pauvreté monétaire atteint près de 20% de la population du Vaucluse en 2012 (contre 14,5% en France). Ce taux s'élève à 26% pour les 0-18 ans (8^e rang des départements).

En 2012, 41,8 % des ménages fiscaux vauclusiens sont non imposables, soit 5 points de plus que la moyenne régionale égale à 37 %.

La Médiane du revenu disponible par unité de consommation de 1 500 euros par mois est la plus faible de Paca, de 117 euros inférieurs à la moyenne régionale, elle-même de 1 617 euros mensuels.

Une situation de l'emploi en nette dégradation

Le taux de chômage du Vaucluse apparaît sensiblement plus élevé qu'en moyenne régionale.

Pourtant, il existe dans le département des métiers en tension, ce qui traduit une inadaptation entre les compétences de la main d'œuvre et les besoins des entreprises.

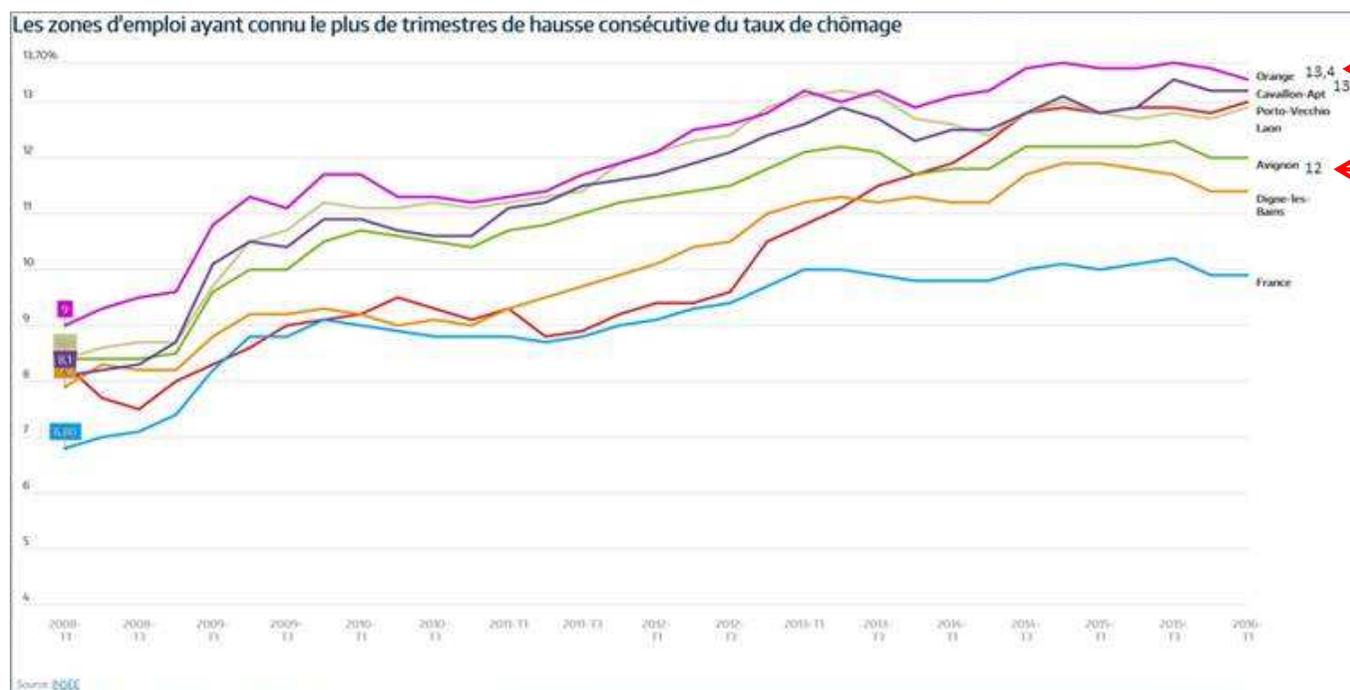
Taux de chômage localisés du 1er trimestre 2016 (données CVS) : Provence-Alpes-Côte d'Azur par département

	1er trim. 2016 (p)	4e trim. 2015	1er trim. 2015
Provence-Alpes-Côte d'Azur	11,4	11,4	11,6
Alpes-de-Haute-Provence	11,7	11,6	11,9
Hautes-Alpes	9,3	9,3	9,3
Alpes-Maritimes	10,6	10,6	10,7
Bouches-du-Rhône	11,7	11,8	12,0
Var	11,1	11,2	11,3
Vaucluse	12,9	12,9	12,9

(p) Les données du dernier trimestre sont provisoires

Champ : France métropolitaine

Source : Insee, taux de chômage localisés et taux de chômage au sens du BIT

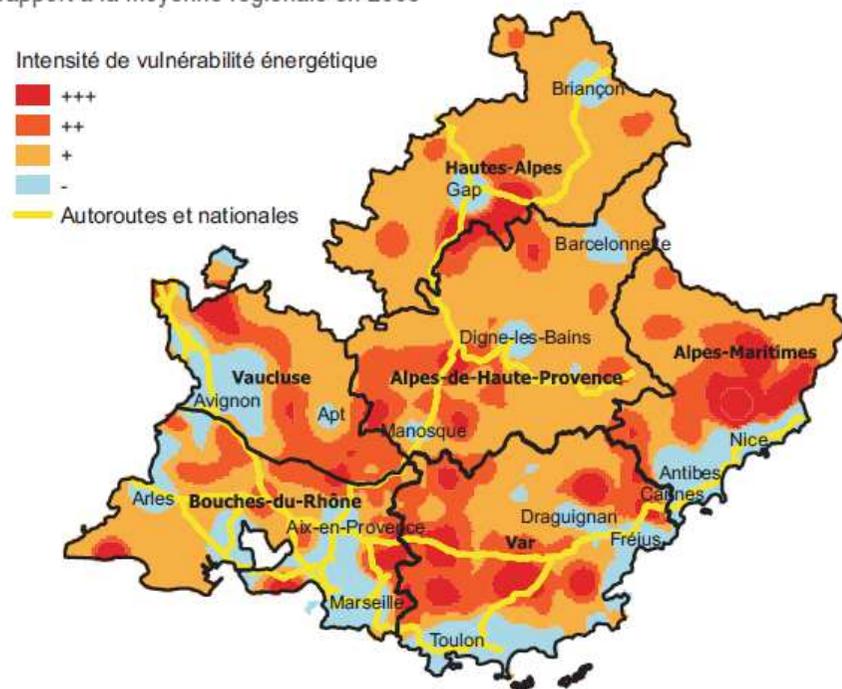


Quatre villes du département figurent parmi les zones d'emploi ayant connu le plus de trimestres de hausse continue du chômage en France : Orange, Apt-Cavaillon et Avignon.

De forts enjeux de vulnérabilité et de précarité énergétiques

3 Vulnérabilité liée au carburant : forte autour des pôles urbains

Surreprésentation des ménages vulnérables pour les dépenses de carburant par rapport à la moyenne régionale en 2008



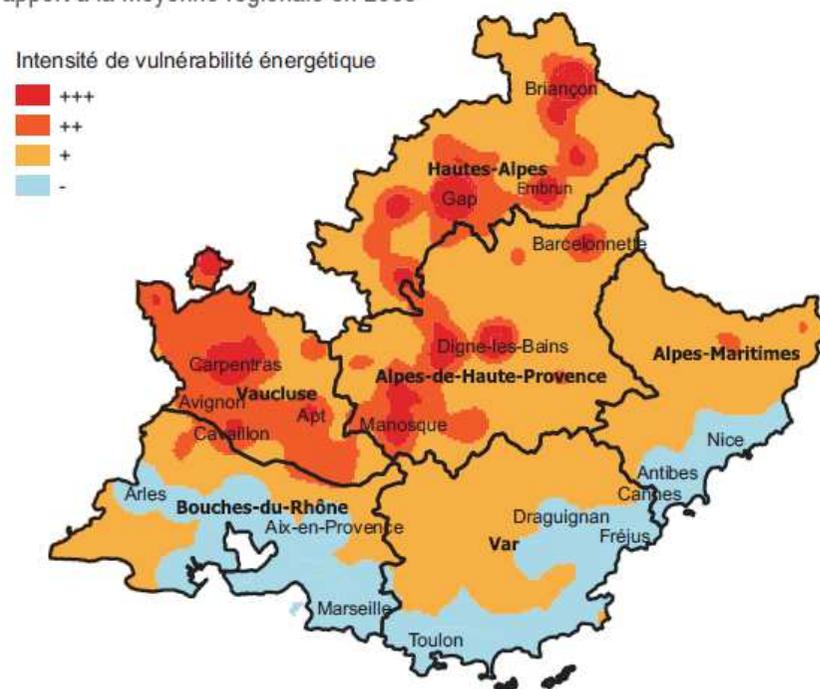
Champ : hors inactifs de moins de 30 ans.

Lecture : dans les territoires dans un dégradé de rouge, la part des ménages vulnérables est supérieure à la moyenne régionale ; dans ceux dans un dégradé de bleu, elle est inférieure à la moyenne régionale. Plus la couleur est foncée, plus le nombre de ménages concernés est important en 2008.

Sources : Insee, SOeS et Anah

4 Vulnérabilité liée au logement : très présente dans le Vaucluse et les départements alpins

Surreprésentation des ménages vulnérables pour les dépenses de chauffage par rapport à la moyenne régionale en 2008



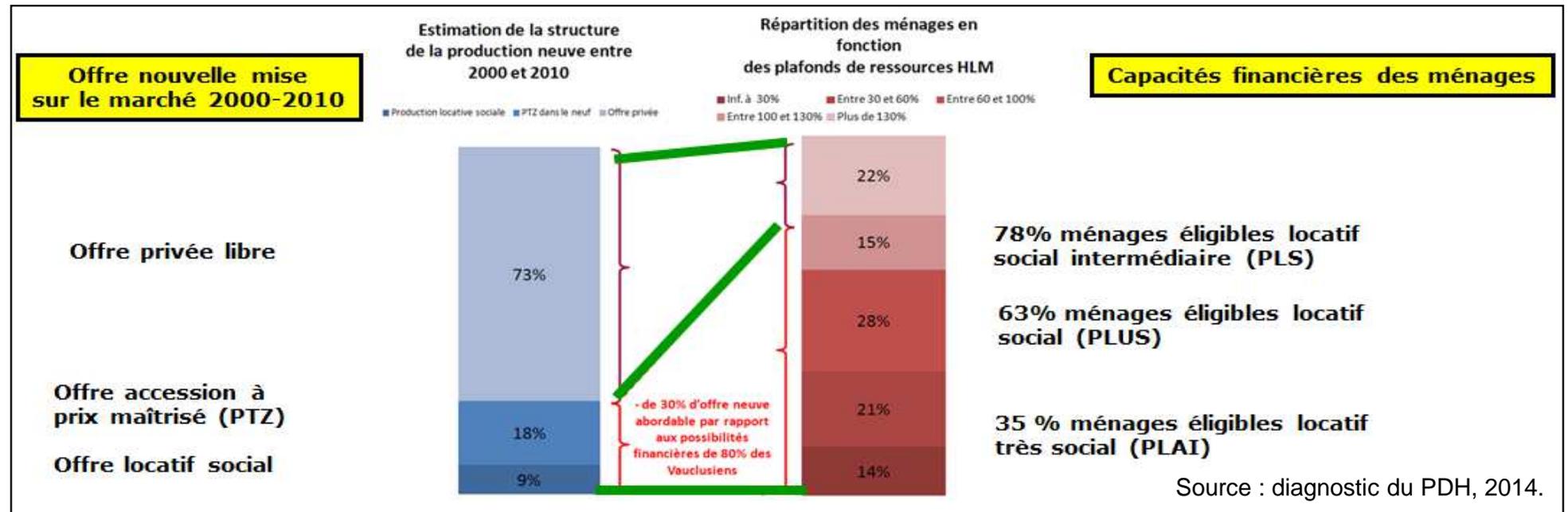
Source : INSEE, 256 000 ménages en situation de vulnérabilité énergétique, 2015.

La précarité énergétique constitue un enjeu important pour le territoire vauclusien du fait de la typologie de son parc résidentiel (majoritairement ancien).

Le Vaucluse fait partie des départements de PACA dans lesquels le taux d'effort lié au logement (part du revenu consacrée aux dépenses logement) est le plus élevé.

Des besoins en logements en croissance, notamment pour les ménages modestes, mais une production insuffisante

Une production de logements en décalage avec les moyens des ménages



L'offre de logements locatifs sociaux est nettement inférieure aux besoins (près de 80% des ménages sont éligibles au logement locatif social au sens large, seulement une demande sur 5 est satisfaite), tant en volume qu'en rythme de production.

Le parc privé constitue par conséquent un parc social de fait (39% des ménages très modestes y habitent).

Les personnes précaires se concentrent dans les centres urbains.

On constate par ailleurs un décalage entre l'offre et les besoins, les logements ne correspondant pas forcément aux évolutions des familles (familles monoparentales et familles recomposées, ménages âgés).

Une société fragilisée, mais de nouvelles formes de « vivre ensemble »

La société vauclusienne apparaît fragilisée, tant par les effets de la crise économique, que par les évolutions des modes de vie (ségrégation sociale plus forte, isolement croissant notamment lié à la dispersion de l'habitat, dégradation des paysages...).

Dans le même temps, les initiatives se multiplient pour renouveler les formes du « vivre ensemble », et construire de nouvelles solidarités.



Jardins partagés



Jardins partagés



Tri postal



Tri postal

A- Diagnostic prospectif

A2- Territoires

*Le Vaucluse, un territoire de l'intermédiaire,
entre plaine et montagne, entre ruralité et
urbanité, entre médiocrité et exception.*

Le Vaucluse, une situation de carrefour à l'échelle européenne

La Vallée du Rhône constitue un axe économique d'échelle européenne : flux de passagers et de marchandises, production d'énergie nucléaire.

Le Vaucluse constitue un nœud routier entre le sud-est et le sud-ouest de la France, et le pôle Avignon-Cavaillon, pôle logistique important (route – fer – fleuve) entre l'est et l'ouest de l'arc méditerranéen.

Cependant le pôle génère de nombreuses nuisances locales, et souffre de limites de capacités.



Un environnement d'une qualité exceptionnelle

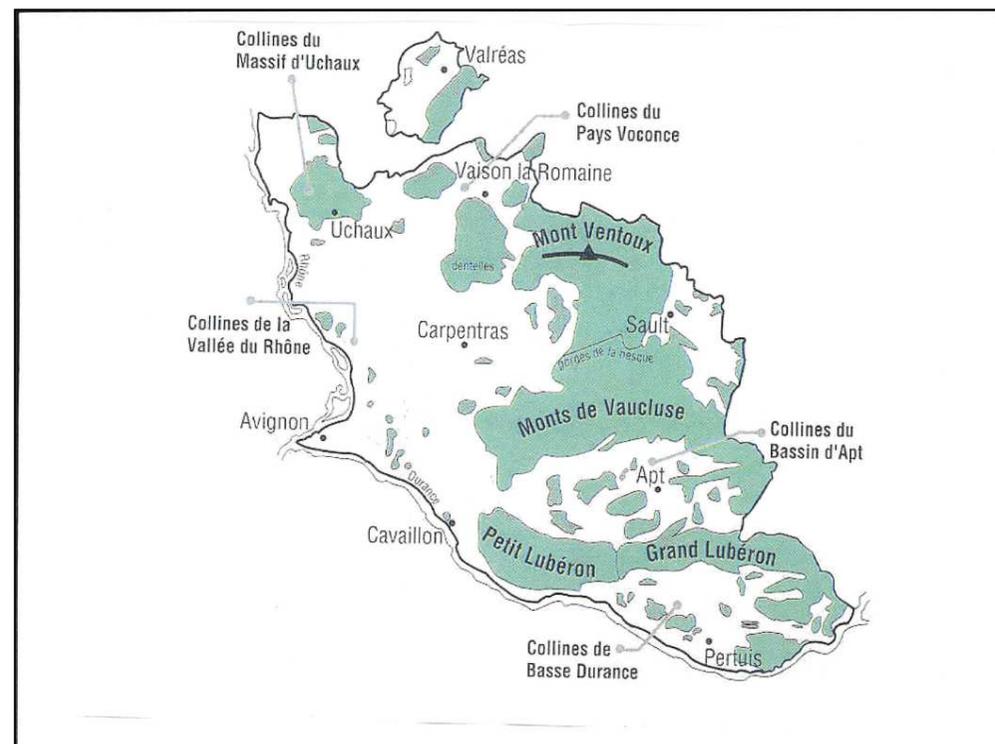
Le Vaucluse est marqué par un environnement d'une qualité exceptionnelle, constitué à plus d'un tiers par la forêt.

Il comporte plusieurs espaces remarquables, tels que le Mont Ventoux, le Plateau de Sault, le Massif du Luberon et le plateau des Monts de Vaucluse. Le Mont Ventoux et le Massif du Luberon sont classés en réserves de biosphère par l'Unesco.

Si cet environnement constitue une grande richesse au plan écologique, et un cadre très attractif pour les résidents et les touristes, il est également soumis à plusieurs fragilités :

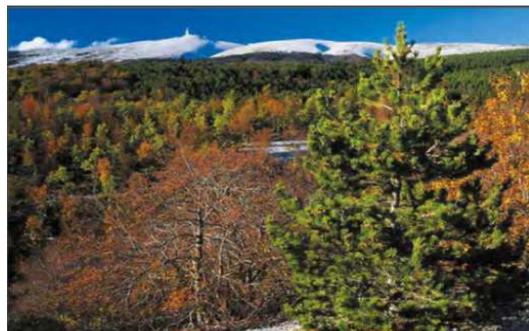
- Une ressource en eau confrontée à une raréfaction et à des conflits d'usage
- Une forte prégnance des risques d'incendie, mais aussi de risques d'inondation aggravés par l'imperméabilisation des sols (développement de l'urbanisation)
- Le développement urbain et périurbain qui entraîne des coupures d'urbanisation et une transformation des paysages, en particulier à l'ouest du territoire.

Les forêts du Vaucluse



Source : Schéma départemental des espaces naturels

Une diversité géographique et paysagère, des richesses historiques et architecturales remarquables



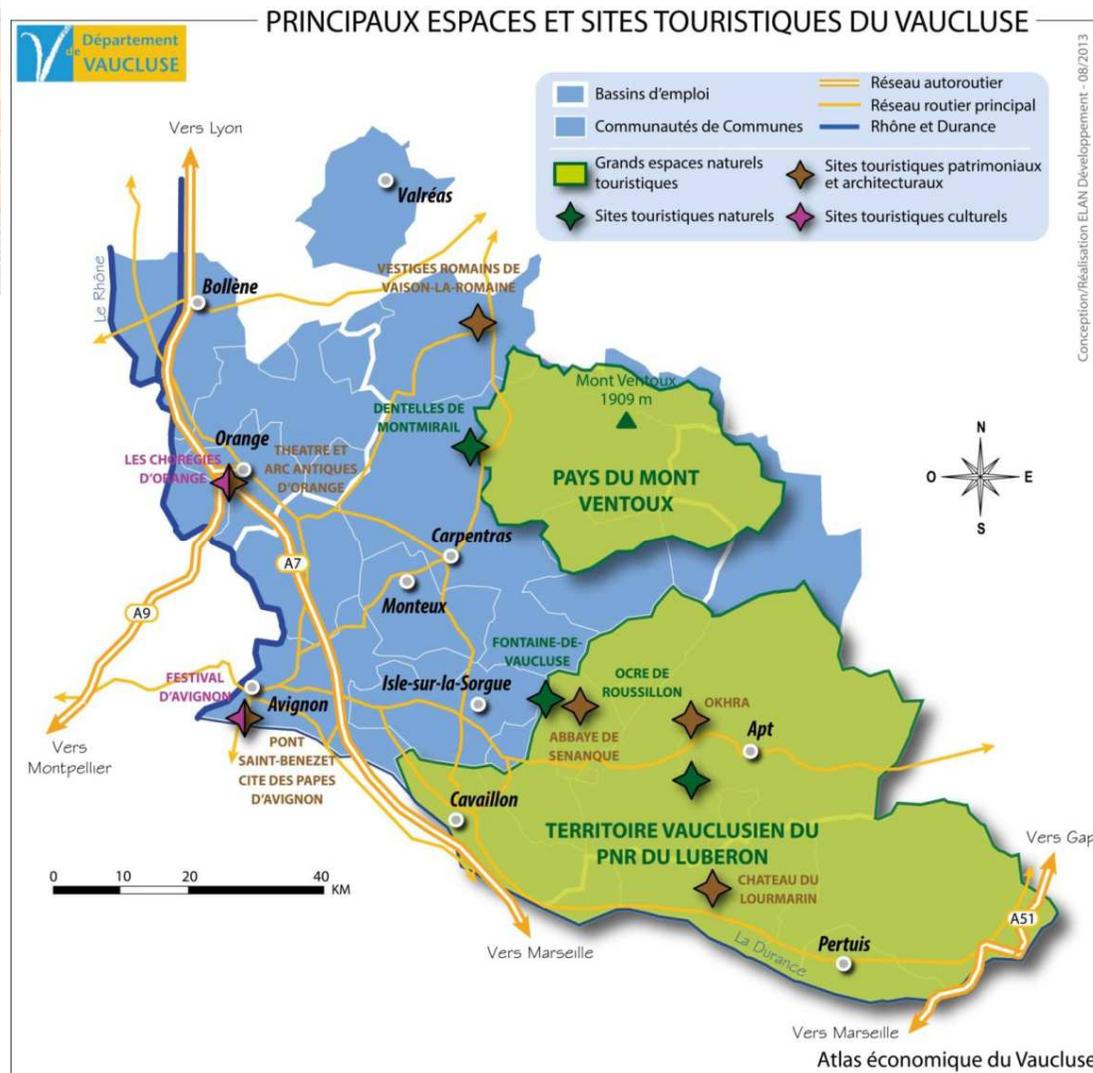
Mont Ventoux



Les Dentelles de Montmirail



Pont Saint-Bénézet - Avignon



Plateau de Sault



Source de Fontaine-de-Vaucluse

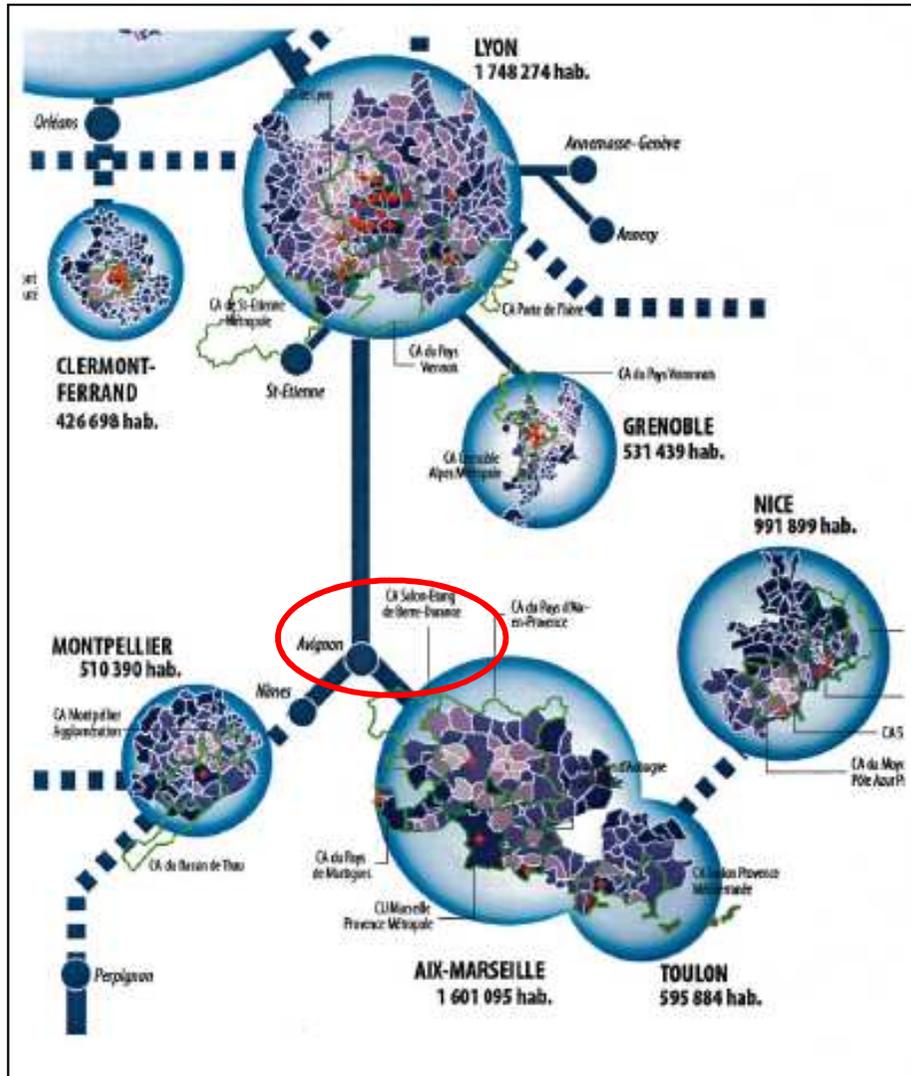


Massif du Luberon

Conception/Realisation ELAN Développement - 08/2013

Un territoire à l'interface de systèmes métropolitains

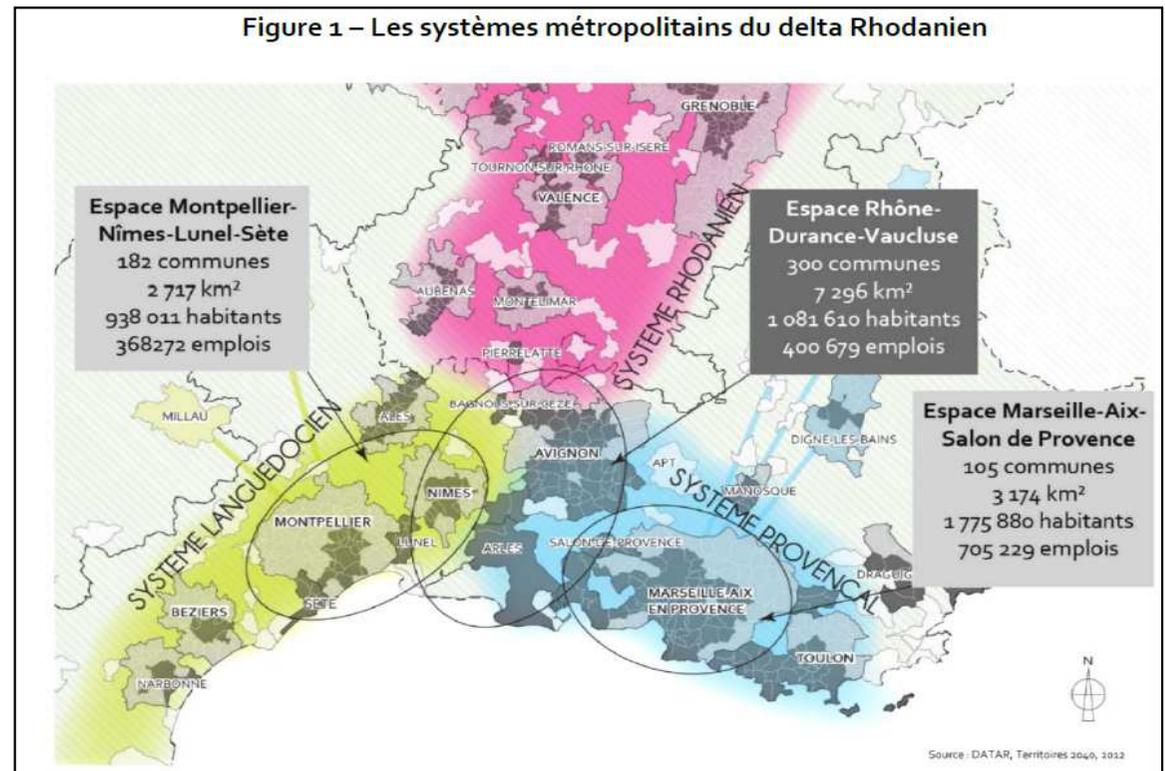
Les systèmes métropolitains français



Source : DATAR, *Territoires 2040*, 2012.

Le Vaucluse se situe à l'interface entre plusieurs systèmes métropolitains : Rhône-Durance-Vaucluse, Montpellier-Nîmes-Sète et Marseille-Aix en Provence.

Figure 1 – Les systèmes métropolitains du delta Rhodanien



Source : DATAR, *Territoires 2040*, 2012.

Des flux entre territoires, mais une forte fragmentation institutionnelle

Compte tenu de sa situation géographique et de l'imbrication des différents territoires, les flux quotidiens avec les départements voisins sont considérables

En résultent des flux démographiques, économiques et financiers de plus en plus importants entre les territoires.

Cette intégration métropolitaine s'illustre notamment par l'importance de l'appareil commercial vaclusien (la zone de chalandise d'Avignon Nord est estimée à 800 000 habitants, et dépasse largement le Vaucluse).

En revanche, les coopérations entre territoires apparaissent beaucoup plus limitées.



Nombre de déplacements journaliers entre SCOT

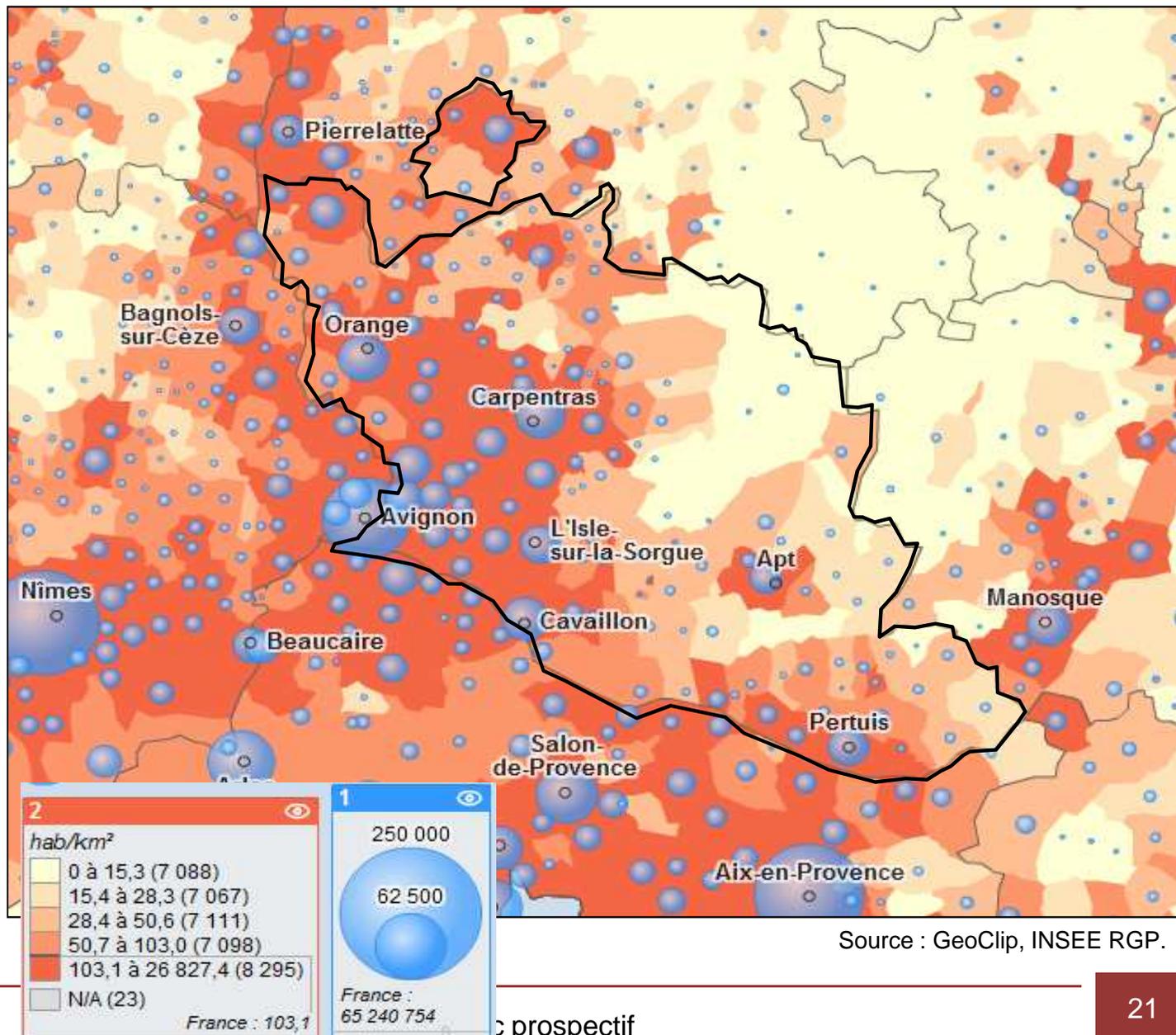
Un maillage du territoire en villes moyennes, sans métropole

Le territoire dispose d'une armature de villes moyennes, dominée par Avignon.

Avignon ne dispose pas de fonctions urbaines suffisamment puissantes pour être considérée comme une métropole. Pour autant, le Vaucluse est concerné par les dynamiques métropolitaines, en particulier en raison de sa proximité avec les métropoles d'Aix Marseille et Nîmes / Alès / Montpellier.

Si la densité d'occupation est sensiblement plus élevée à l'ouest du département (Vallée du Rhône), le maillage en villes et en bourgs permet un accès globalement satisfaisant aux services à la population (même si certains secteurs, comme par exemple le plateau de Sault, apparaissent moins accessibles), mais aussi aux emplois (les distances domicile-travail ne sont pas très élevées, même si la dépendance à l'automobile est forte).

Population et densité de population en 2012



Une vie quotidienne qui s'organise autour de bassins de vie

Les neuf bassins de vie en Vaucluse

Bassin de vie de Valréas : 22 000 habitants sur 14 communes.
Le dynamisme de développement industriel et artisanal des années 2000 s'est essouffé sur le bassin de vie de Valréas qui n'a pas créé d'emplois depuis 10 ans. L'indice de vitalité démographique est assez faible sur ce territoire agricole qui reste principalement attractif pour les retraités.

Bassin de vie d'Orange : 63 000 habitants sur 15 communes.
Non doté d'un système de gouvernance communautaire et malgré la richesse de ces infrastructures, le bassin de vie d'Orange souffre d'un défaut d'attractivité et d'une dépendance au bassin de vie d'Avignon qui concernent surtout les jeunes actifs.

Bassin de vie d'Avignon : 300 000 habitants sur 45 communes.
Territoire tri-départemental doté de généreuses infrastructures. Malgré la vitalité de sa population, son excédent d'emplois et le dynamisme de construction de locaux industriels, le bassin de vie d'Avignon, déficitaire en logements, reste un territoire d'emplois principalement tertiaires et peu attractif pour les ouvriers. Ne pas oublier que ce bassin de vie franchit la Durance jusqu'aux Alpilles.

Bassin de vie de Cavaillon : 76 000 habitants sur 20 communes.
A l'entrée du Luberon, le bassin de vie de Cavaillon est un territoire d'équilibre et d'échanges qui pourrait toutefois être victime de son manque d'attractivité pour les actifs avec enfants.

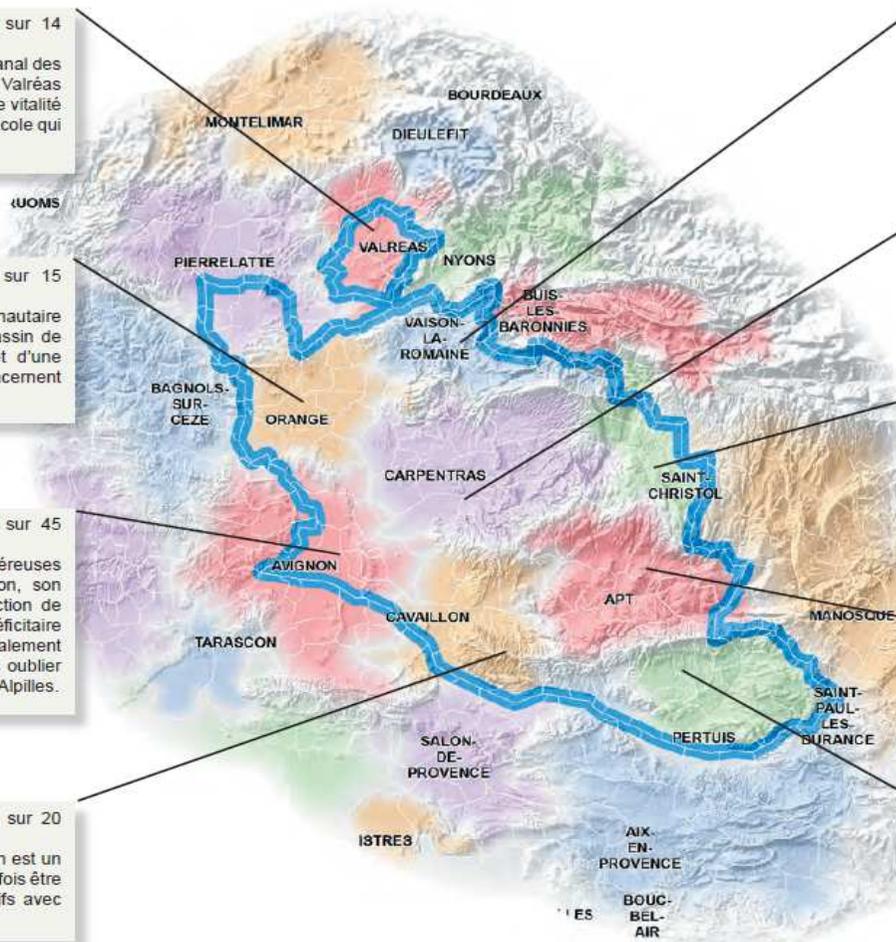
Bassin de vie de Vaison-la-Romaine : 19 000 habitants sur 21 communes.
La forte attractivité résidentielle dont jouit le bassin de vie de Vaison-la-Romaine est en partie responsable du vieillissement de sa population. Ainsi, malgré un développement économique qui ralentit, la situation de l'emploi reste correcte sur ce territoire éloigné des grandes infrastructures.

Bassin de vie de Carpentras : 90 000 habitants sur 30 communes.
Le bassin de vie de Carpentras est un territoire résidentiel excentré qui reste fortement connecté au bassin économique d'Avignon. La forte attractivité résidentielle de l'arc comtadin, attire des migrants plutôt aisés et âgés.

Bassin de vie de St-Christol/Sault : 3 300 habitants sur 7 communes.
Avec un défaut d'accessibilité qui limite son attractivité, le bassin de St-Christol est un territoire assez autonome au regard des faibles déplacements quotidiens vers ses voisins. Ce plateau aux vocations agricole et militaire est peuplé d'une population au profil socio-économique atypique qui bénéficie de bons indicateurs d'emplois.

Bassin de vie d'Apt : 82 000 habitants sur 21 communes.
Territoire assez fermé qui cherche un nouveau souffle pour son développement économique. La mixité sociale est en recul sur ce territoire dont le parc de logements semble plus attractif pour les retraités que pour les jeunes.

Bassin de vie de Pertuis : 38 000 habitants sur 17 communes.
Le bassin d'ortoir de Pertuis abrite une population jeune qui connaît un rééquilibrage social tiré vers le haut dû à la forte attractivité résidentielle de ce territoire sur le bassin de vie d'Aix-en-Provence.



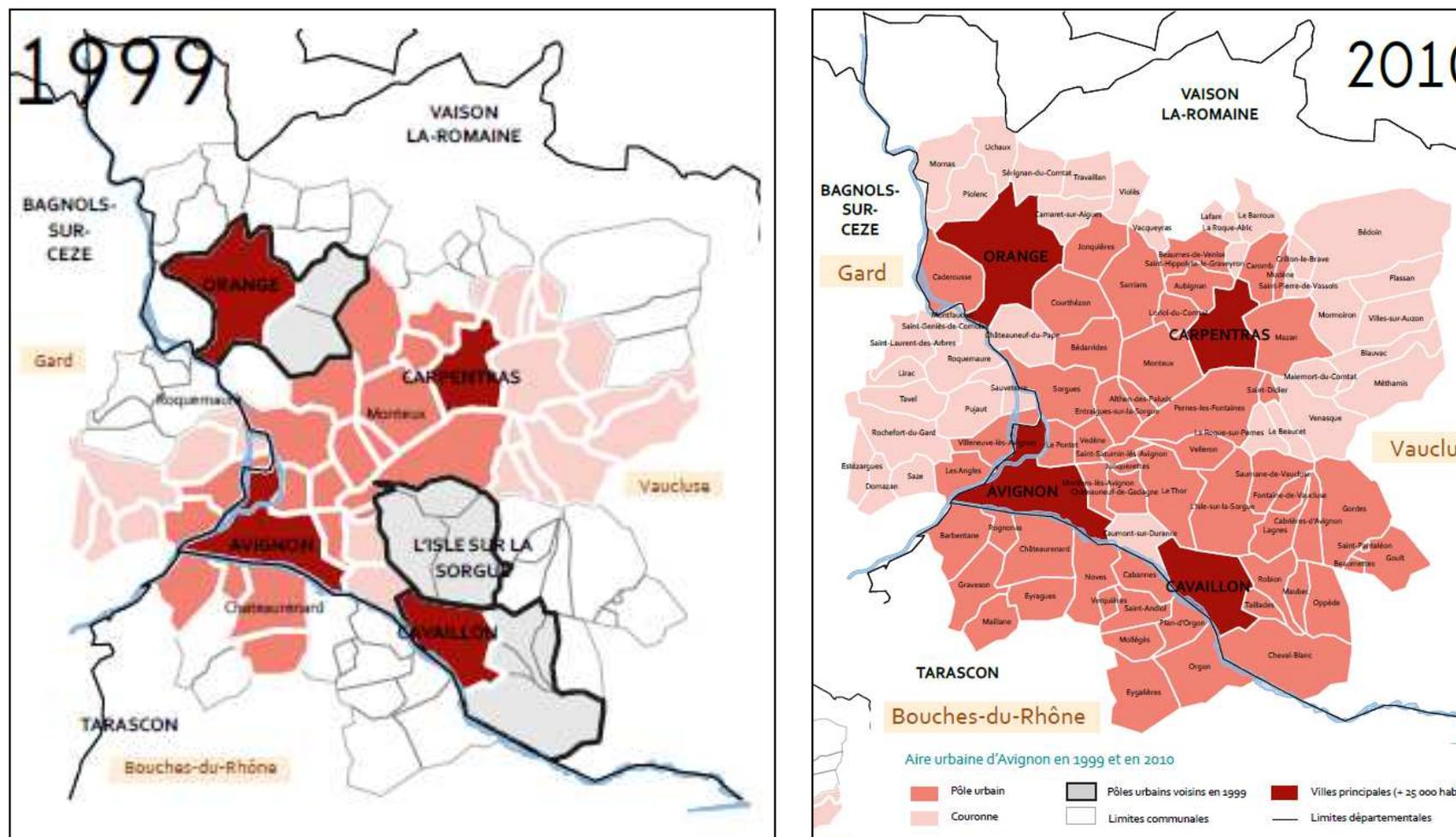
Source : AURAV, Identification des bassins de vie en Vaucluse, 2011.

En raison de l'armature multipolaire du Vaucluse, la vie quotidienne s'organise autour de bassins de vie différents, à dominante urbaine (à l'ouest) ou plutôt rurale (à l'est). Les différents bassins de vie apparaissent complémentaires les uns des autres, en fonction de leur spécialité productive, commerciale ou résidentielle.

A noter que le bassin de vie d'Avignon dépasse les limites du département, et déborde sur le Gard, les Bouches du Rhône, l'Ardèche et les Alpes de Haute Provence

Avignon, une polarisation de plus en plus forte du département

Évolution des aires urbaines entre 1999 et 2010



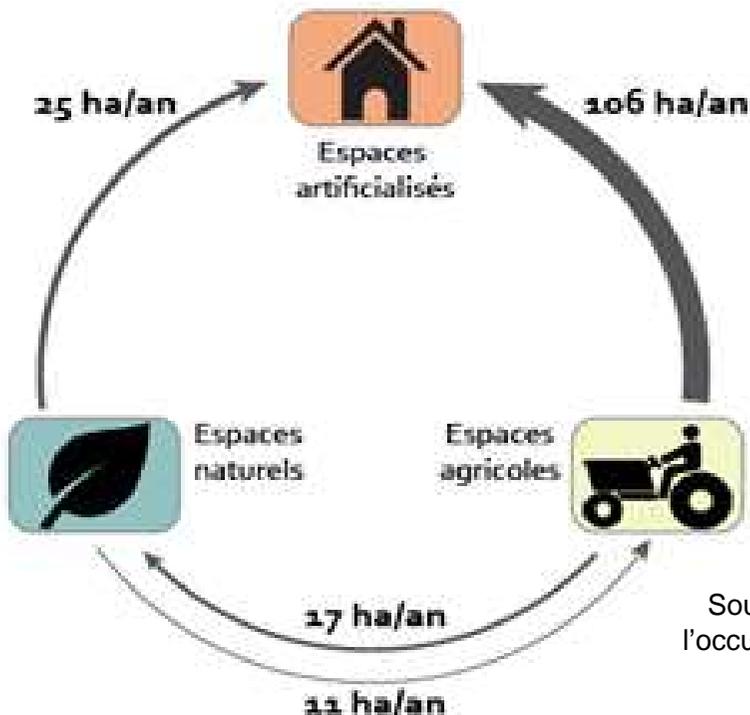
Source : AURAV, 2012

L'accroissement rapide de la superficie de l'aire urbaine d'Avignon (qui a intégré en 2010 les aires urbaines d'Orange, Cavillon et Carpentras) révèle son poids économique de plus en plus important dans l'économie du Vaucluse.

Cela se traduit notamment par une progression des déplacements domicile-travail en direction d'Avignon.

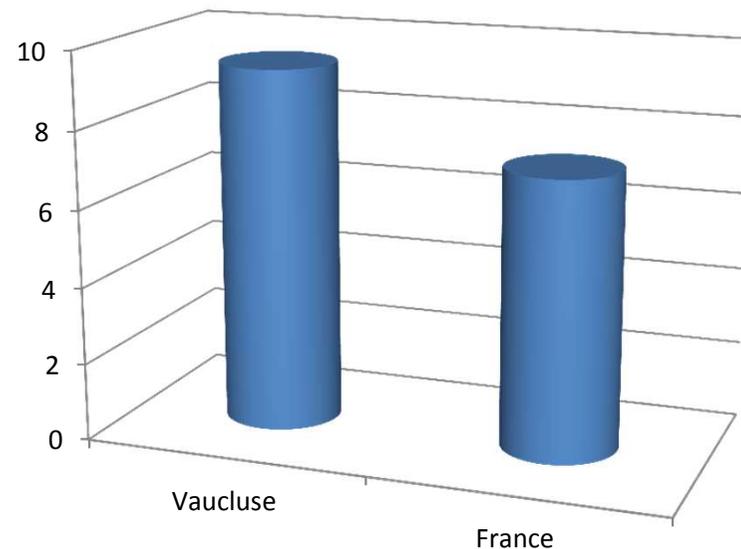
Des évolutions territoriales dont les effets sociaux et environnementaux apparaissent préoccupants

Grandes mutations de l'occupation du sol
entre 2001 et 2013
sur le SCoT du Bassin de vie d'Avignon



Source : AURAV, Evolution de l'occupation du sol entre 2001 et 2013, 2014.

Émissions de gaz à effet de serre
En tonnes équivalent de CO2 par habitant et par an

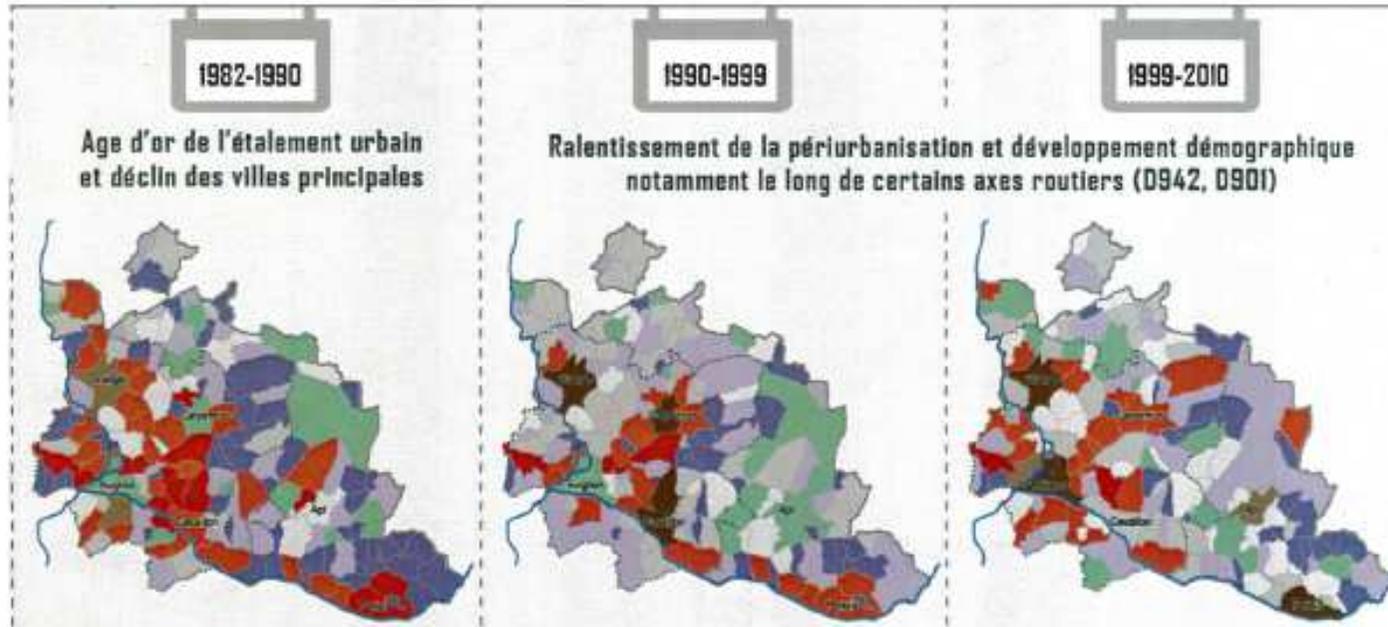


Source : PCET du Vaucluse, 2014.

La forte diffusion résidentielle et commerciale entraîne une fragmentation progressive des terres agricoles, mais aussi un fort allongement des distances quotidiennes de déplacement des habitants. Cela explique notamment l'importance des émissions de gaz à effet de serre dans le Vaucluse (un vauclusien émet en moyenne 9,4 tonnes équivalent de CO2 par an, contre 7,2 à l'échelle nationale).

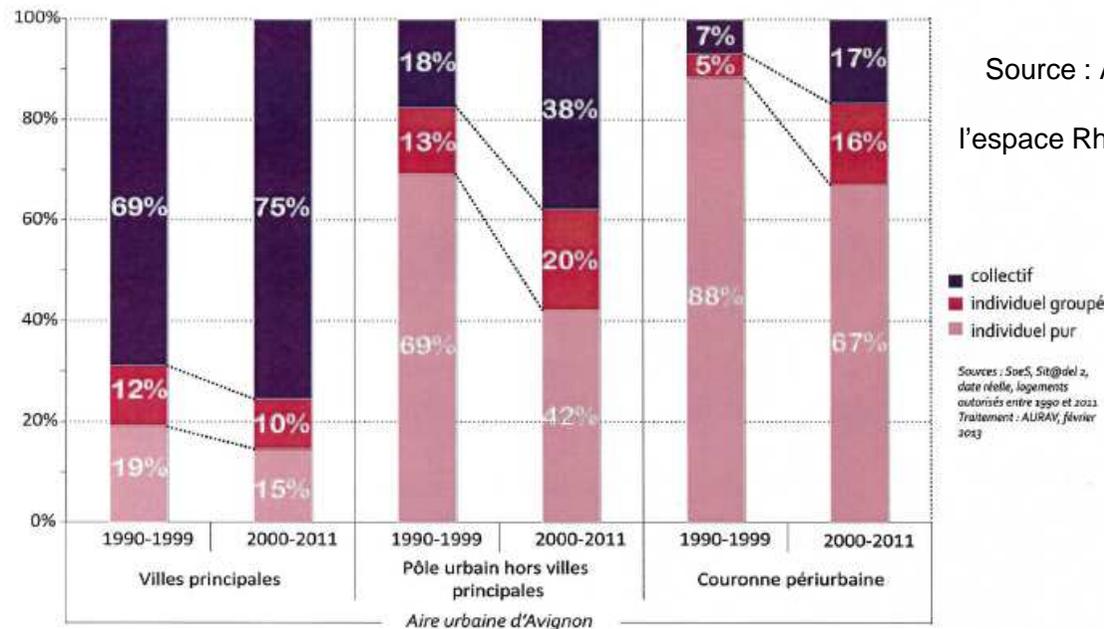
Par ailleurs, la compétition pour l'usage du foncier renchérit son coût, ce qui complique considérablement la nécessaire accélération de la production de logements, et l'accès aux logements pour les ménages.

Ralentissement de la périurbanisation : une inflexion durable ?



On observe un ralentissement de la périurbanisation et une réduction de la part de l'individuel pur dans la production de logement.

Cette évolution est-elle conjoncturelle (conséquence de la crise de 2008), ou bien annonce-t-elle une évolution plus profonde des modes de vie ?



Source : AURAV, Retour sur l'évolution démographique dans l'espace Rhône-Avignon-Vaucluse, 2013.

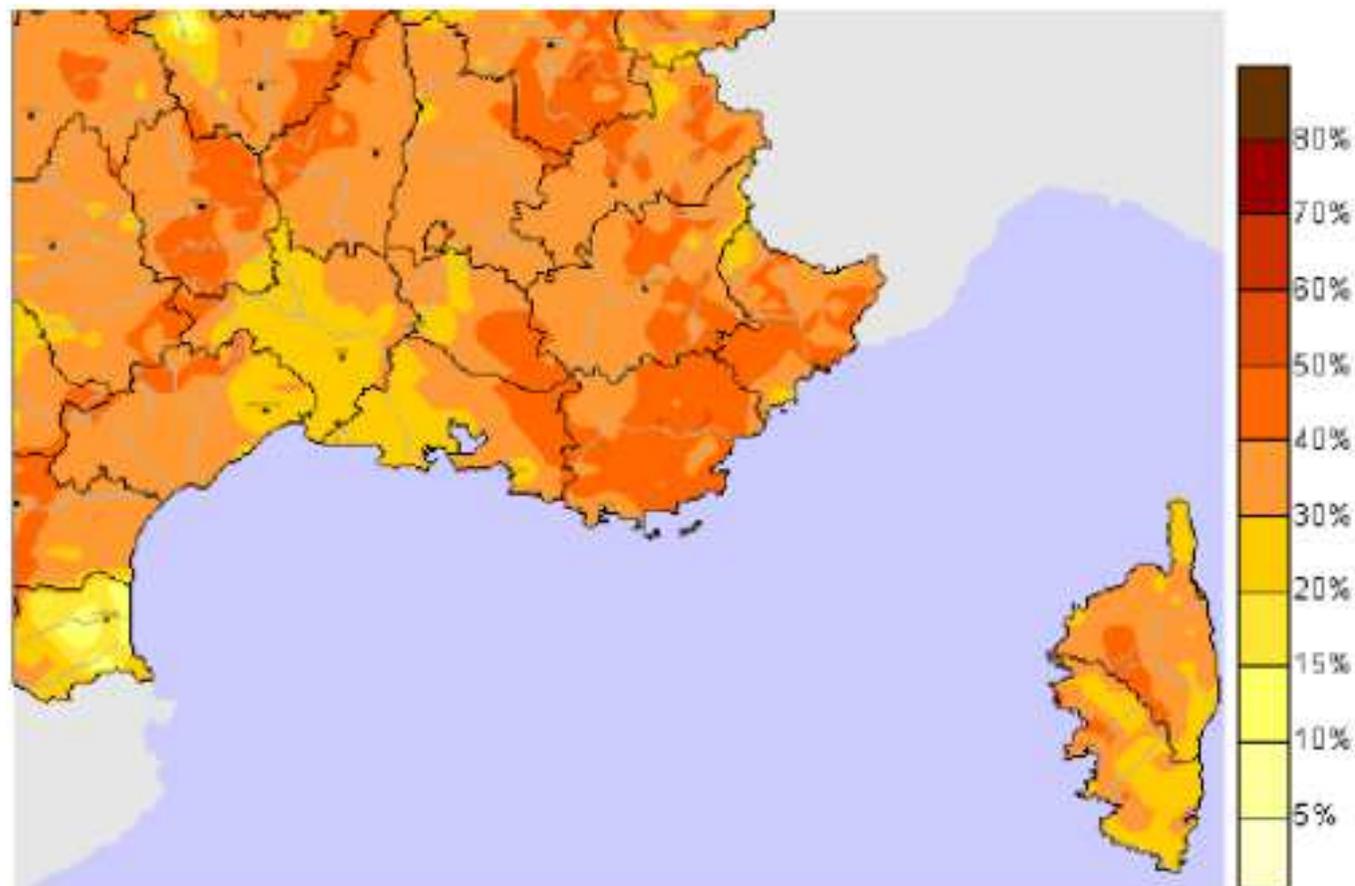
Un environnement fortement exposé aux effets du changement climatique

Le Vaucluse, marqué par un climat méditerranéen, est déjà impacté par les effets du changement climatique : activité agricole, fonctionnement des écosystèmes, risques naturels.

Il est à prévoir, lors des prochaines décennies, une forte aggravation des épisodes de sécheresse, et une disponibilité moindre de la ressource en eau.

Le Vaucluse dispose par ailleurs d'un potentiel de production en énergies renouvelables : une filière hydroélectrique déjà exploitée au maximum, d'importants potentiels restant à valoriser (solaire, éolien, bois énergie, géothermie).

En 2050, le Vaucluse serait en état de sécheresse entre 20% et 60% de l'année



Source : PCET du Vaucluse, 2014.

A- Diagnostic prospectif

A3- Activité économique

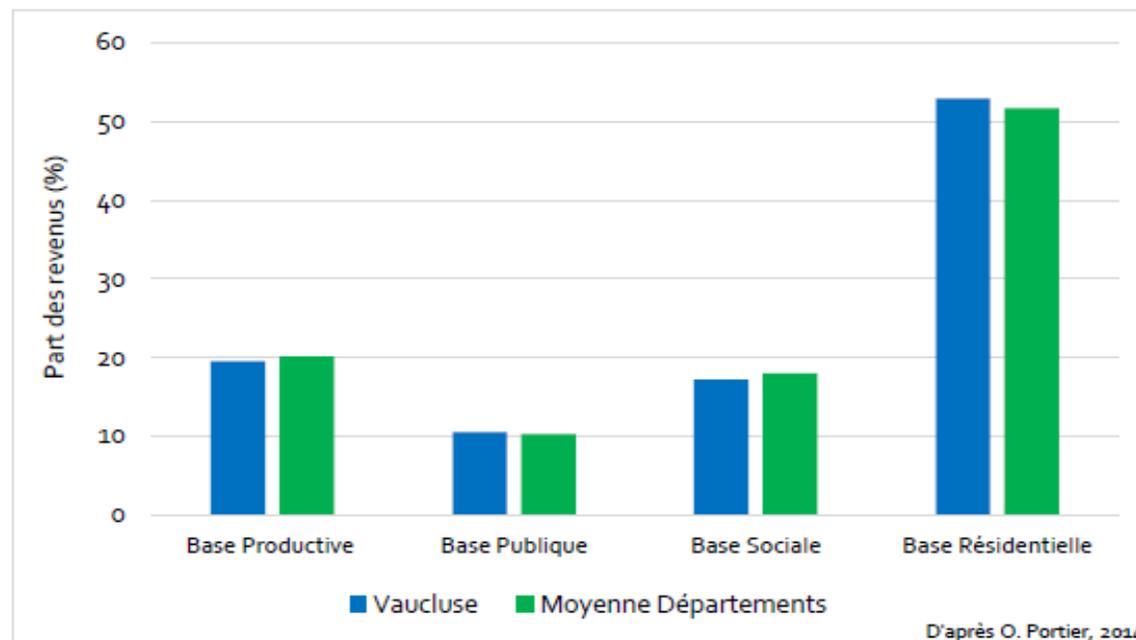
Une situation de carrefour insuffisamment exploitée, une économie résidentielle qui génère des fragilités, des pépites à valoriser.

Une économie marquée par l'importance des activités « présentes », et le recul du tissu productif

Le tissu économique départemental se caractérise par l'importance des emplois résidentiels, alimentés par les besoins de la population présente sur le territoire (habitants et touristes). La base productive est plus modestement développée.

Le tissu d'entreprises se caractérise par la part importante de petites entreprises.

Figure 5 - Structure des moteurs de développement (bases économiques) en 2010



Depuis la crise de 2008, l'activité économique a subi un coup d'arrêt :

- Des secteurs très exposés tels que le commerce, la logistique, l'industrie ou la construction ont connu des pertes d'emplois significatives.
- Le ralentissement démographique a par ailleurs des conséquences sur la dynamique de l'emploi résidentiel, qui reste cependant positive et permet de limiter les pertes du secteur productif.

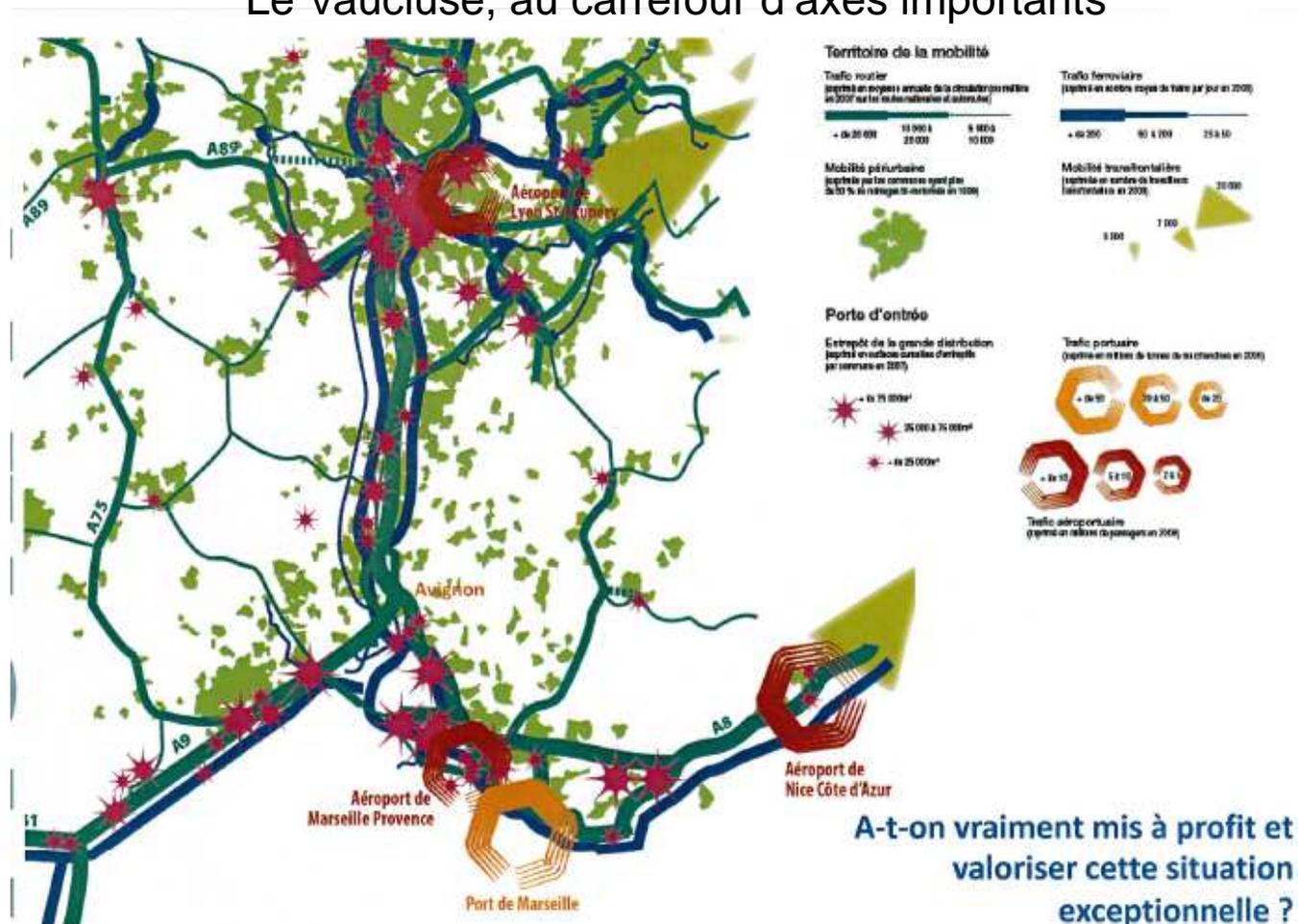
L'importance du secteur présentiel a quelque peu permis d'atténuer les effets de la crise ; cependant ses fragilités sont manifestes : dépendance aux dynamiques résidentielles et aux revenus publics, relative faiblesse de la valeur ajoutée des emplois créés.

Un territoire carrefour, mais une captation des richesses qui reste limitée

Le Vaucluse, au carrefour d'axes importants

Des filières économiques telles que le commerce, le transport et la logistique se sont fortement développées dans le Vaucluse, autour des grands axes de transport.

Pourtant, le développement de l'économie productive est resté relativement limité.



Source : AURAV, démarche Vaucluse 2040, 2013.

Une économie métropolitaine relativement peu développée à Avignon

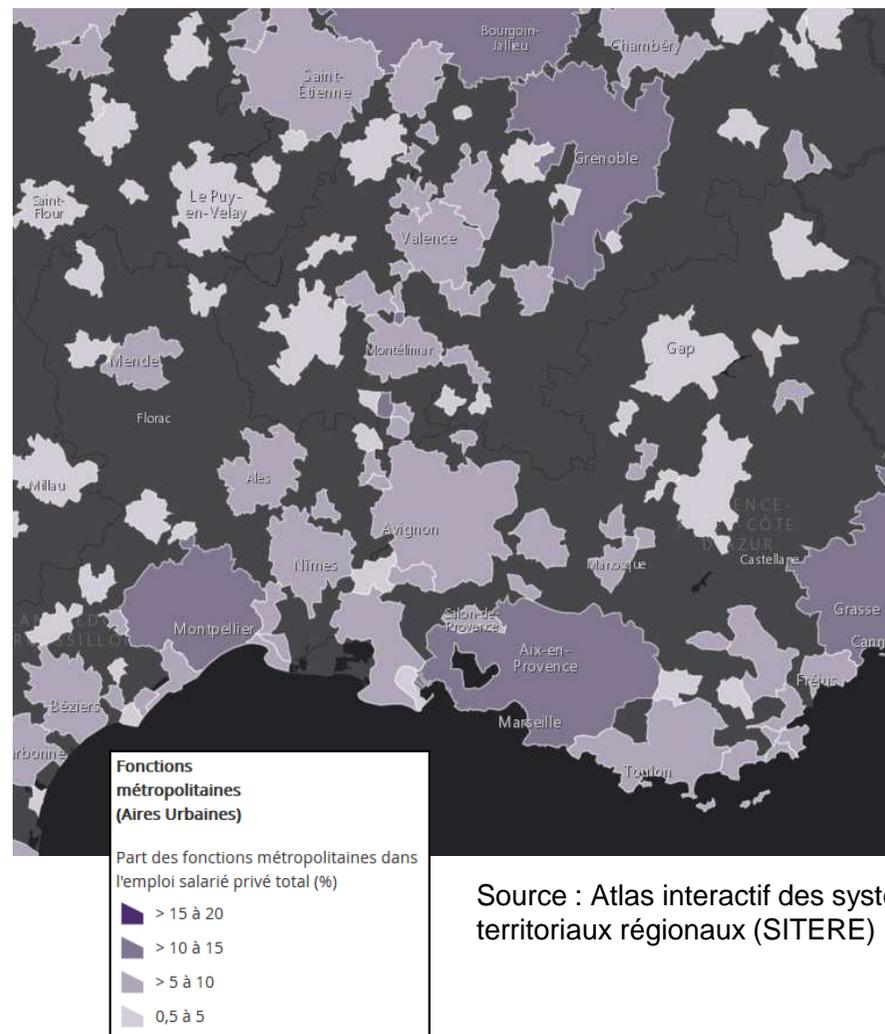
Le Vaucluse bénéficie de la proximité de métropoles plus importantes, telles que Marseille / Aix ou Montpellier / Nîmes.

Malgré cette proximité, on observe sur le Vaucluse une faible dynamique de création d'emplois de cadres, alors que les fonctions métropolitaines apparaissent relativement peu développées à Avignon.

Ces caractéristiques expliquent en partie la difficulté à retenir les jeunes diplômés sur le territoire.

Le territoire souffre par ailleurs d'un niveau relativement bas des étudiants vauclusiens.

Un développement plus limité des fonctions métropolitaines à Avignon par rapport aux métropoles voisines



Source : Atlas interactif des systèmes territoriaux régionaux (SITERE)

Commerce et logistique : deux filières fortement représentées dans le département

Le principal secteur d'activité du Vaucluse est le commerce, avec 23% des emplois privés (6 points de plus qu'à l'échelle nationale).

La logistique est également bien représentée. Pourtant, le report modal est actuellement peu exploité ; le projet de plate forme multimodale de la Courtine devrait permettre d'améliorer la situation.

Le commerce est le premier pourvoyeur d'emploi privé sur le département



Centre commercial Avignon Nord, 2016

La filière logistique est fortement présente, mais le potentiel de report modal insuffisamment exploité



Source : Port du Pontet, Google Earth, 2016

Une activité agricole dynamique mais fragilisée

Le Vaucluse dispose de surfaces agricoles importantes, et de productions renommées : crus viticoles, fruits et légumes, fleurs...

Le secteur agricole représente 5% de l'emploi départemental ; il se caractérise aussi par une forte dynamique de conversion à l'agriculture biologique (16,5% de surfaces en bio, 2^e rang national).

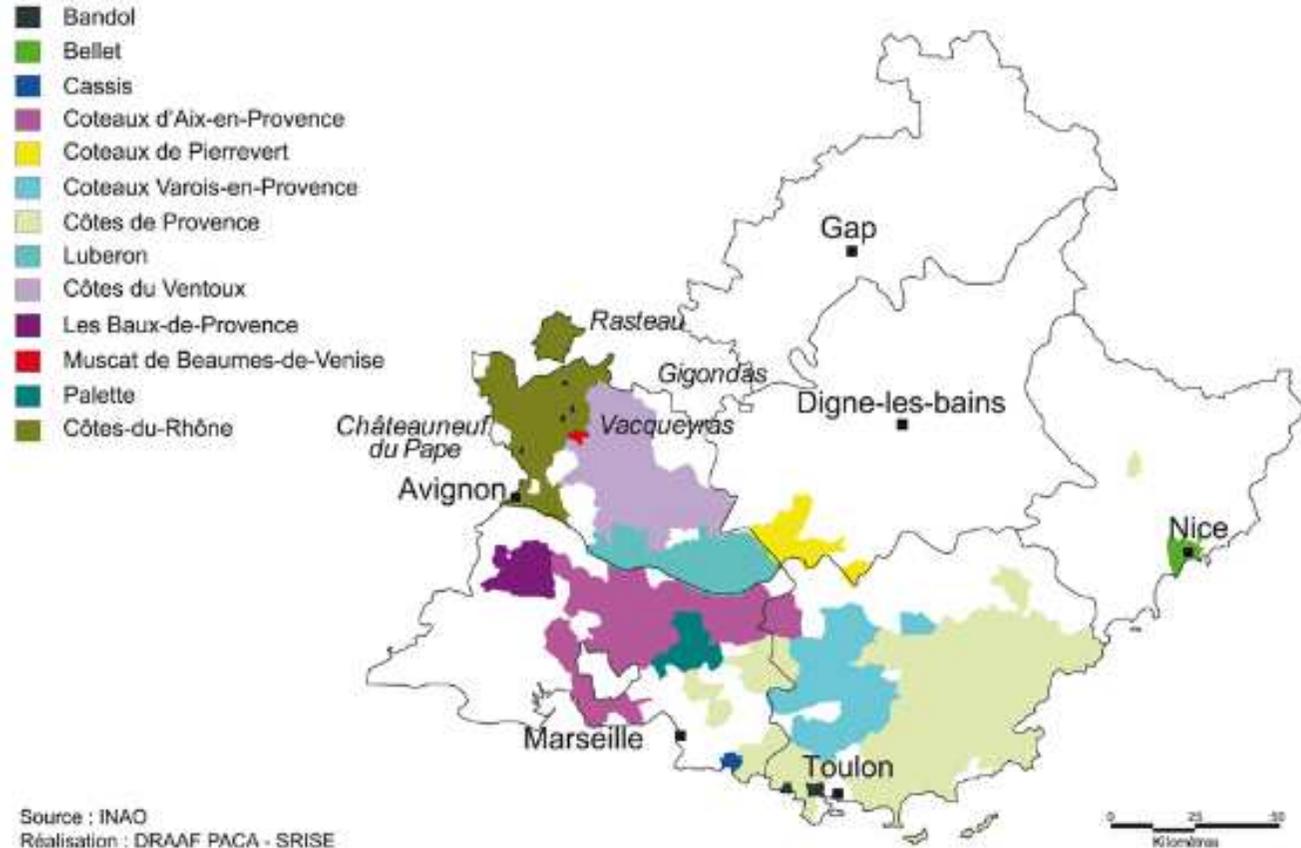
Pourtant l'activité apparaît fragilisée :

- Fort recul de la surface agricole utile sous l'effet de la pression foncière (-10% en 10 ans, trois fois plus rapide qu'au niveau national, source : Charte foncière agricole).
- Faible valorisation des productions agricoles par l'industrie agro-alimentaire vaclusienne.
- Effet croissant du changement climatique, en particulier sur la production viticole.

Vins AOP

- Bandol
- Bellet
- Cassis
- Coteaux d'Aix-en-Provence
- Coteaux de Pierrefort
- Coteaux Varois-en-Provence
- Côtes de Provence
- Luberon
- Côtes du Ventoux
- Les Baux-de-Provence
- Muscat de Beaumes-de-Venise
- Palette
- Côtes-du-Rhône

Les terroirs viticoles



La présence de quelques secteurs d'excellence

Le Vaucluse dispose de deux secteurs d'excellence :

- L'agro-alimentaire représente 20% des emplois salariés. Cette filière apparaît très structurée, avec la présence d'acteurs de la recherche / développement et innovation, des pôles de compétitivité, des outils tels que la Cité du Végétal de Valréas, le Pôle Terralia ou le Pôle d'horticulture intégrée, ou encore la présence de leaders nationaux. Pourtant, cette filière valorise relativement peu les productions locales , ce qui soulève la question de son ancrage dans le Vaucluse.
- La cosmétique, avec notamment des activités autour des plantes biologiques et du parfum.

Deux autres secteurs sont aujourd'hui en émergence :

- L'économie créative du numérique, en lien avec la labellisation d'Avignon « French tech culture ».
- Les éco-activités (eau, gestion des déchets...), en fort développement récent.

*Cité du Végétal*

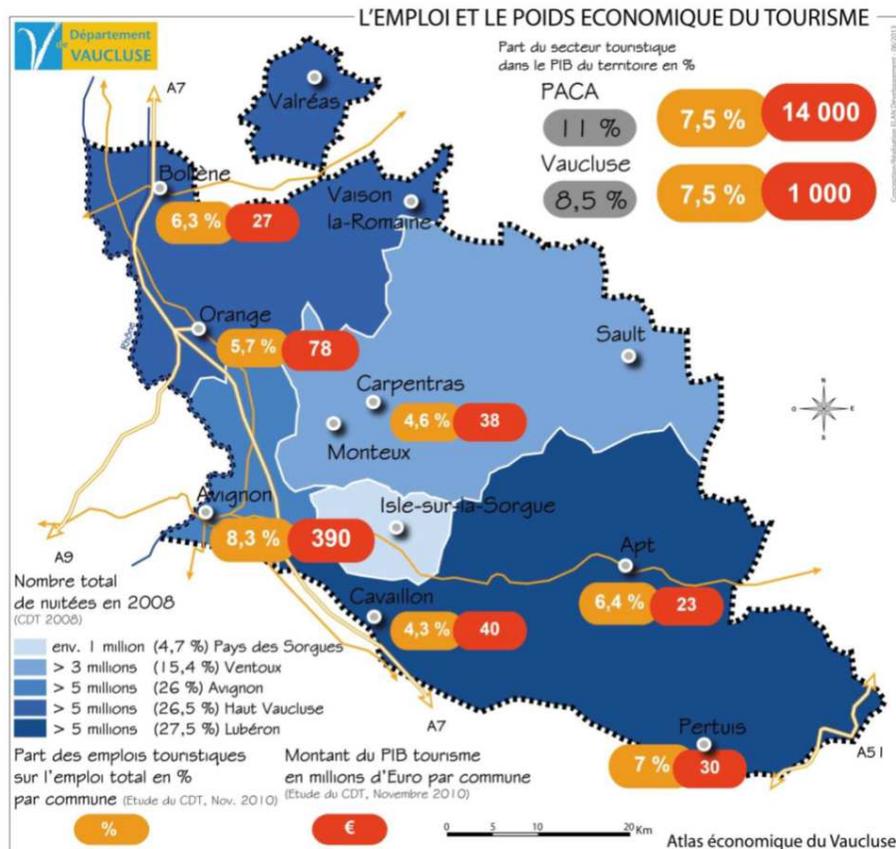


Le tourisme : un atout remarquable, mais insuffisamment structuré et diversifié

Le tourisme est un secteur très développé dans le Vaucluse ; il s'agit essentiellement d'un tourisme patrimonial et culturel. Certains territoires (Lubéron, Monts de Vaucluse) ou lieux (festival d'Avignon, chorégies d'Orange, Vaison-la-Romaine...) du Vaucluse bénéficient d'une importante fréquentation touristique.

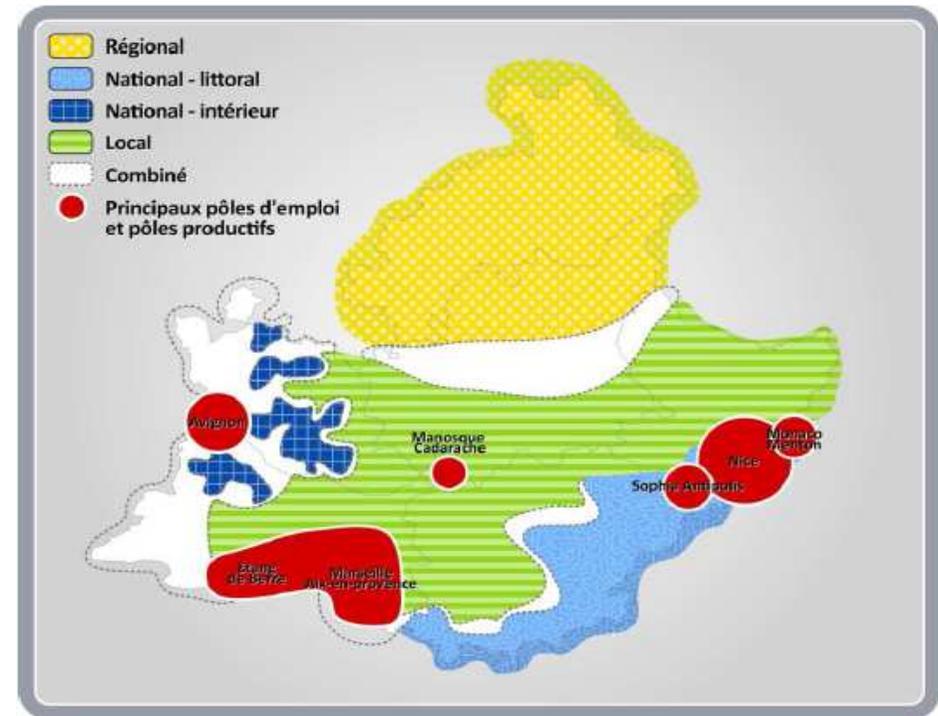
Le département est marqué par la part importante de résidences secondaires détenues par des propriétaires hors région (Ile-de-France, notamment).

Il existe un potentiel de diversification du tourisme : vélo, activités de pleine nature, tourisme culturel en milieu rural, tourisme industriel...



L'importance des revenus touristiques du Vaucluse

Production de richesses et distribution de revenus



Source : Conseil régional PACA

Quelles perspectives pour une économie fortement tournée vers les services ?

Le ralentissement prévisible de l'attractivité résidentielle du Vaucluse va réduire le développement des activités présentes.

Le vieillissement de la population représente une opportunité pour la *silver économie*, mais aussi des risques :

- Le niveau de revenu des futurs retraités, sachant que de nombreux actifs vauclusiens actuels souffrent de précarité économique.
- Le développement du 4^{ème} âge (+62% de plus de 80 ans entre 2010 et 2040), qui va nécessiter une prise en charge de populations moins autonomes.

Quel sera demain le développement de l'économie productive ?

- Des filières émergentes telles que le numérique ou les éco-activités, qui restent à structurer et développer.
- Un élément clé reposera sur la capacité à s'inscrire dans une économie métropolitaine, sans dégrader le cadre de vie (facteur d'attractivité) ni fragiliser l'agriculture.

En synthèse...

- Un territoire aux atouts remarquables, très diversifié, complexe, en mutation rapide
- Les enjeux humains au croisement de nombreuses autres problématiques (économiques, territoriales, environnementales)
- Des politiques publiques trop fragmentées, et donc insuffisamment efficaces
- Un diagnostic qui révèle un besoin d'évolution des politiques publiques dans le département :
 - Des réponses plus globales et coordonnées
 - Une capacité de souplesse et d'innovation face aux changements et aux incertitudes

En synthèse : quatre grandes questions pour l'avenir du Vaucluse

Ces questions émergent du diagnostic prospectif du Vaucluse en 2016 :

- Quelle gouvernance territoriale en Vaucluse (processus de métropolisation, solidarités territoriales) ?
- Quel « vivre ensemble » des vauclusiens pour demain ?
- Face à la perspective du changement climatique, quelle adaptation et transition énergétique ?
- Quel développement économique durable (performance, solidarité, protection des ressources) ?

Quelle gouvernance territoriale en Vaucluse (processus de métropolisation, solidarités territoriales) ?

Le constat

Le Vaucluse est un territoire carrefour, marqué par la diversité de ses territoires, mais aussi l'existence de flux et de solidarités importants avec les territoires voisins. Or, les coopérations entre territoires apparaissent encore limitées, et les stratégies souvent pensées à une échelle trop restreinte.

Les questions pour 2025-2040

Comment envisager une gouvernance locale adaptée au caractère urbain et rural du Vaucluse, dans un département qui bénéficie d'une armature urbaine multipolaire, mais aussi de territoires diversifiés, aux identités spécifiques ?

Quelles peuvent être les solidarités entre territoires et avec les territoires voisins ?

Quel « vivre ensemble » des vauclusiens pour demain ?

Le constat

Le modèle social vauclusien apparaît aujourd'hui fragilisé, que ce soit à travers les indicateurs de pauvreté ou d'exclusion, ou des difficultés d'accès aux logements. Si les modes de vie évoluent rapidement, le vieillissement de la population apparaît par ailleurs comme une tendance de fond des prochaines décennies.

Les questions pour 2025-2040

Comment peut-on imaginer la société vauclusienne de demain en termes de solidarités, de « vivre ensemble » et de citoyenneté, à l'heure de la métropolisation et des réseaux numériques ?

Comment préparer et organiser le vieillissement de la population, tout en accompagnant les jeunes et les familles ?

Face à la perspective du changement climatique, quelle adaptation et quelle transition énergétique ?

Le constat

Le Vaucluse est d'ores et déjà exposé aux conséquences du changement climatique (agriculture, forêt...), alors qu'une part importante de la population apparaît vulnérable en termes de dépenses énergétiques.

Au-delà de ces faiblesses, le département dispose d'une filière énergétique importante (nucléaire, énergies renouvelables).

Les questions pour 2025-2040

Quelle peut être l'ambition du Vaucluse en matière de transition énergétique ?

En quoi cette transition peut-elle constituer une opportunité de développement économique ? Et en quoi cette transition peut-elle participer d'un nouveau projet de société, plus solidaire et plus respectueux des équilibres de l'écosystème ?

Quelle peut être l'adaptation du Vaucluse face aux effets du changement climatique ?

Quel développement économique durable (performance, solidarité, protection des ressources) ?

Les constats

Le Vaucluse bénéficie aujourd'hui d'une position géographique privilégiée, ainsi que de nombreux atouts en termes économiques : présence d'infrastructures de transport et d'accueil d'entreprises, mais aussi de filières dynamiques telles que l'agro-alimentaire, le tourisme ou le commerce.

Pourtant, la population active du département souffre d'un taux de chômage et de précarité importants, alors que l'environnement économique est pénalisé par les conséquences de la crise de 2008.

Si les demandeurs d'emploi sont nombreux, les emplois non pourvus le sont également (métiers en tension). Ceci résulte d'une inadéquation entre la qualification des demandeurs d'emploi et les besoins des entreprises. La question de la formation est donc au cœur de la problématique.

Les questions pour 2025-2040

Quelle peut être l'ambition du Vaucluse en matière de développement économique durable ?

Comment mieux tirer parti de la position de carrefour du Vaucluse, tout en parvenant à assurer la valorisation locale de ses ressources, notamment agricoles et énergétiques ?

Comment relever le défi de la formation et de l'insertion économique, notamment pour les publics fragiles ?

B- Panorama des principaux éléments de diagnostic « Vaucluse 2015 » nécessitant une actualisation

Panorama des principaux éléments de diagnostic « Vaucluse 2015 » nécessitant une actualisation

La démarche « Vaucluse 2015 » s'appuie sur un diagnostic réalisé en 2007.

Au-delà de la nécessaire actualisation au regard des dynamiques observées en 2016, le panorama des principaux éléments de diagnostic « Vaucluse 2015 » fait apparaître certaines différences par rapport au diagnostic de 2016.

La comparaison des deux démarches est organisée en fonction des trois grands axes retenus pour le diagnostic de 2016 :

- Démographie
- Territoires
- Activités économiques

Panorama des principaux éléments de diagnostic « Vaucluse 2015 » nécessitant une actualisation

Démographie

Convergences	Aspects à actualiser
<ul style="list-style-type: none">• Des dynamiques démographiques contrastées (un département à la fois « jeune » et « âgé »)• L'importance de la précarité sociale, en lien avec la problématique de l'accès au logement• L'enjeu économique et social de l'habitat• Un bon niveau de services à la population	<ul style="list-style-type: none">• 2016 : le ralentissement récent de l'attractivité résidentielle du Vaucluse• 2016 : l'évolution des modes de vie (usages du numérique, nouvelles formes de solidarités)• La problématique de la vulnérabilité énergétique (2016)• 2016 : la fragilité économique et sociale préoccupante des jeunes dans le département

Panorama des principaux éléments de diagnostic « Vaucluse 2015 » nécessitant une actualisation

Territoires

Convergences	Aspects à actualiser
<ul style="list-style-type: none">• L'accroissement des déplacements domicile – travail, l'extension des aires urbaines• Un réseau routier dense, une saturation croissante liée à la progression du trafic• Une infrastructure ferrée inégalement présente sur le territoire• Des projets pour mieux valoriser le fret• La grande richesse et diversité des espaces naturels et de la biodiversité• Un département fortement exposé aux risques• Le recul des terres agricoles, les conflits d'usages dans l'agriculture et la forêt	<ul style="list-style-type: none">• 2016 : la position du Vaucluse à proximité de plusieurs espaces métropolitains• 2016 : le ralentissement récent de la tendance à la périurbanisation• 2016 : les impacts croissants du changement climatique• 2016 : le développement des infrastructures numériques par les opérateurs privés et publics « Vaucluse Numérique »

Panorama des principaux éléments de diagnostic « Vaucluse 2015 » nécessitant une actualisation

Activité économique

Convergences	Aspects à actualiser
<ul style="list-style-type: none">• La densité du tissu artisanal• La spécificité agricole et agro-alimentaire, mais la vulnérabilité de l'agriculture• Le fort développement des activités logistiques et du transport, mais aussi du secteur tertiaire• Un enjeu de diversification et de développement de la valeur ajoutée• Un marché du travail dynamique, l'importance des emplois peu qualifiés• Une offre d'accueil économique insuffisamment développée• Le tourisme, une activité de premier plan, mais encore insuffisamment valorisée• Un développement limité des formations supérieures	<ul style="list-style-type: none">• 2016 : la spécialisation « résidentielle » de l'économie vauclusienne, le faible développement des activités productives• 2016 : le développement limité des emplois à forte valeur ajoutée dans le Vaucluse• Une diffusion encore limitée du numérique au sein des entreprises en 2007, alors qu'elle est beaucoup plus massive en 2016 (appropriation du numérique, développement d'une filière numérique...)• La crise de 2008, et ses impacts sur les filières économiques et sur l'emploi

C- Lecture critique des orientations de Vaucluse 2015 au regard des enjeux prospectifs actuels

La stratégie « Vaucluse 2015 »

La stratégie « Vaucluse 2015 » a été adoptée en 2007.

Son élaboration s'est appuyée sur une approche partenariale, et avait pour objectif de s'articuler étroitement avec les différentes politiques départementales.

La ligne stratégique de « Vaucluse 2015 » est la suivante :

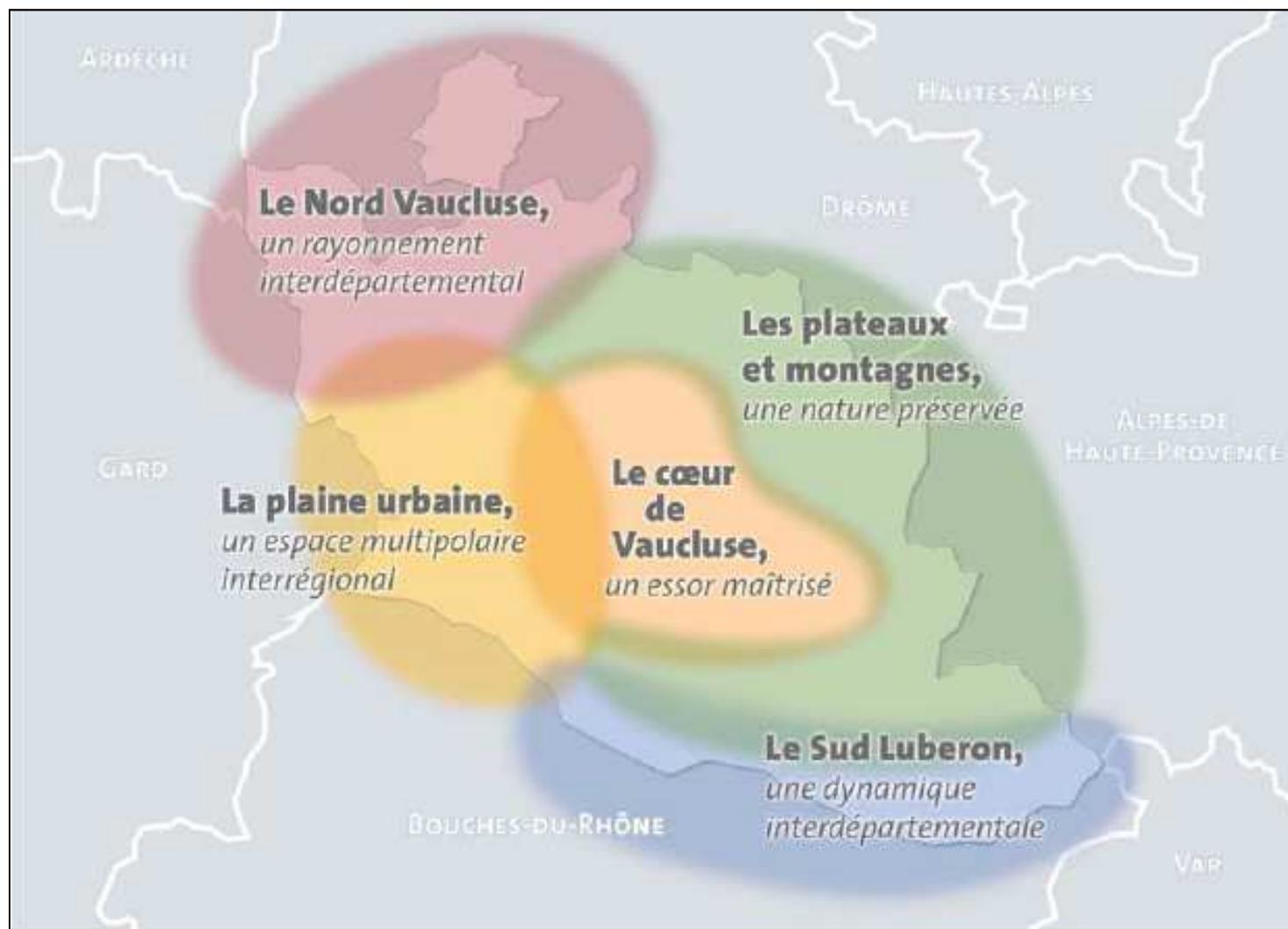
- Le Vaucluse constitue un territoire carrefour, marqué par une grande diversité de richesses naturelles, culturelles et humaines.
- Il s'agit de valoriser ce potentiel au service de l'attractivité du Vaucluse, dans le cadre d'un développement équilibré, créateur de richesses économiques, sociales et environnementales. Il s'agit, sur cette base, de créer les conditions d'un « vivre ensemble » harmonieux, durable et solidaire sur l'ensemble du territoire.

La stratégie « Vaucluse 2015 » se décline en 4 grandes orientations :

1. Redéployer les secteurs clefs de l'économie pour un territoire dynamique ;
2. Réguler la croissance des flux pour un territoire ouvert ;
3. Maîtriser le foncier pour un territoire harmonieux.
4. Agir pour un territoire équitable.

Les grands axes de la stratégie « Vaucluse 2015 » sont déclinés en orientations stratégiques et en interventions prioritaires pour le Conseil départemental.

Il sont territorialisés à l'échelle de cinq ensembles infra-départementaux :



Lecture critique des orientations de « Vaucluse 2015 »

Au-delà de la question de l'évolution des compétences (loi NOTRe, en particulier), la relecture des orientations de « Vaucluse 2015 » conduit à formuler un certain nombre d'observations à la lumière des enjeux de 2016.

L'analyse porte ici sur les quatre grandes orientations de Vaucluse 2015 :

1. Redéployer les secteurs clefs de l'économie pour un territoire dynamique.
2. Réguler la croissance des flux pour un territoire ouvert.
3. Maîtriser le foncier pour un territoire harmonieux.
4. Agir pour un territoire équitable.

Critique des orientations de « Vaucluse 2015 », au regard des enjeux prospectifs actuels

1- Redéployer les secteurs clefs de l'économie pour un territoire dynamique

Cette première orientation met en avant la valorisation des filières agricole et agro-alimentaire, industrielle et énergétique, touristique, le développement des activités tertiaires et résidentielles, et le développement des zones d'activités économiques ; enfin le développement des réseaux numériques.

Lecture critique :

- Vaucluse 2015 vise le développement des différentes filières économiques du Vaucluse, avec la volonté de renforcer l'attractivité départementale, ainsi que sa capacité à créer de la valeur ajoutée.
- Cependant, quelques lignes de force du tissu économique départemental ne sont pas vraiment évoquées : la relative faiblesse des emplois productifs alors que les emplois résidentiels sont très développés, le faible développement des emplois stratégiques à Avignon, une filière agro-alimentaire peu connectée à l'agriculture locale.
- L'approche sectorielle de la stratégie amène à sous-estimer certains aspects importants : la fragilisation de l'activité agricole sous l'effet du développement résidentiel et commercial, la difficulté à retenir ou attirer de jeunes diplômés.
- Enfin, la crise de 2008 a fortement impacté les filières importantes du département (commerce, logistique, transport), alors que le ralentissement récent de l'attractivité résidentielle risque de remettre en question le développement des emplois de services.

Critique des orientations de « Vaucluse 2015 », au regard des enjeux prospectifs actuels

2- Réguler la croissance des flux pour un territoire ouvert

Cette deuxième orientation vise à valoriser le positionnement de carrefour qu'occupe le Vaucluse, tout en réduisant les nuisances induites en termes de flux de transit. Elle préconise une organisation multimodale de l'offre de transport, privilégiant le développement des transports collectifs et la mise à niveau de certaines liaisons routières.

Lecture critique :

- La philosophie générale de cette orientation paraît être toujours d'actualité, compte tenu de la situation de carrefour du Vaucluse, mais aussi des problématiques d'organisation d'une mobilité plus durable.
- Cependant, le lien est peu effectué avec la question de l'organisation du territoire : ainsi, la problématique de l'affaiblissement des centralités existantes, notamment sous l'effet du développement commercial périphérique et de la diffusion résidentielle, n'est pas abordée. De la même manière, la question de la précarité énergétique liée aux déplacements n'est pas évoquée.
- L'enjeu d'amélioration des connexions multimodales pour le fret est cité, mais pas abordé comme un objectif prioritaire pour la valorisation de la position de carrefour du département.
- Une lecture actualisée des problématiques de mobilité amène également à évoquer de nouveaux enjeux en 2016 : la réduction des moyens financiers des collectivités pour déployer de nouveaux réseaux de transport collectif, le fort développement du numérique pour le développement de nouvelles formes de mobilité.

Critique des orientations de « Vaucluse 2015 », au regard des enjeux prospectifs actuels

3- Maîtriser le foncier pour un territoire harmonieux

Cette troisième orientation vise à mieux concilier les usages du foncier, en privilégiant la densité et la mixité de l'offre résidentielle, en mettant en cohérence l'offre foncière à vocation économique sur des sites stratégiques, en préservant les espaces naturels et agricoles soumis à pressions.

Lecture critique :

- Les grands enjeux liés à la conciliation des différents usages du foncier sont évoqués, et semblent toujours d'actualité en 2016.
- En revanche, l'approche relativement sectorielle des usages du foncier ne permet pas d'évoquer clairement la problématique majeure du département : un mode de développement massivement périurbain, et l'usage très majoritaire de l'automobile individuelle.
- En l'absence de remise en question de ce modèle, une plus grande harmonie dans les usages du foncier en Vaucluse semble difficile à envisager.
- La problématique de la transition énergétique et écologique apparaît très peu ; cette dimension étant fortement montée en puissance lors de ces dernières années.

Critique des orientations de « Vaucluse 2015 », au regard des enjeux prospectifs actuels

4- Agir pour un territoire équitable

Cette quatrième orientation vise à apporter des réponses aux besoins des Vauclusiens : services de proximité, besoins en logements, accès à la santé et à la solidarité, amélioration des qualifications pour l'accès à l'emploi, adaptation des formations aux besoins des secteurs économiques, maillage du territoire en services culturels et de loisirs.

Lecture critique :

- La stratégie Vaucluse 2015 propose d'apporter des réponses aux différents types de besoins identifiés.
- L'approche apparaît plutôt sectorielle, et ne propose pas de réponse globale à la problématique de la forte fragilité économique et sociale de nombreux vauclusiens.
- Par ailleurs, la lecture territoriale de l'offre de services est abordée successivement en différents sujets (santé, sport, culture, logements...), ce qui ne permet pas de mettre en évidence une lecture globale de l'armature territoriale souhaitable.
- Enfin, la stratégie Vaucluse 2015 mériterait d'être mise à jour à la lumière des dynamiques démographiques récentes : ralentissement de la progression de population, forte tendance au vieillissement, effets de la crise sur la précarisation d'une part importante de la population (en particulier les jeunes).

Critique des orientations de « Vaucluse 2015 », au regard des enjeux prospectifs actuels

En synthèse, l'analyse critique des orientations de « Vaucluse 2015 » fait apparaître les points suivants :

- Des aspects intéressants, qui mériteraient certainement d'être repris dans le cadre de la démarche « Vaucluse 2025-2040 » :
 - La volonté de tirer parti de la situation de carrefour du Vaucluse.
 - La nécessité de valoriser les atouts naturels, culturels et humains exceptionnels du Vaucluse, au service de son attractivité.
 - L'importance d'un développement équilibré, permettant de concilier les enjeux économiques, naturels et humains (vivre ensemble).
 - L'approche territorialisée de la stratégie en cinq sous-ensembles territoriaux, qui permet de préciser les besoins en fonction des dynamiques des territoires.

Critique des orientations de « Vaucluse 2015 », au regard des enjeux prospectifs actuels

- Des aspects qui gagneraient à être retravaillés :
 - Une insuffisante mise en avant des « lignes de force » du département et de ses dynamiques (métropolisation, précarisation préoccupante de la population, étalement urbain et fort recul des terres agricoles et naturelles, faible développement de l'économie productive...), ce qui entraîne la difficulté à proposer des priorités réellement hiérarchisées.
 - Par ailleurs, les analyses gagneraient à être plus transversales, ce qui permettrait de proposer des réponses elles aussi plus globales.
 - Au-delà de la nécessaire mise à jour de certains aspects de diagnostic (crise de 2008, fragilisation des finances publiques, accélération de la transition énergétique, développement des usages numériques...), la persistance de certains problèmes non résolus (maîtrise de la consommation d'espace, adaptation de l'offre de logements...) interpelle sur les réponses apportées, et la manière de les mettre en œuvre collectivement.

D- Les compétences du Conseil départemental, les principaux schémas et politiques publiques

La démarche « Vaucluse 2025-2040 » permettra au Département du Vaucluse de se doter d'un nouveau cadre stratégique départemental.

Cependant, au-delà de l'actualisation de « Vaucluse 2015 », cette démarche doit tenir compte des démarches déjà engagées au niveau du Département, ainsi que des nouvelles compétences définies par la loi NOTRe.

Les pages qui suivent présentent :

- Les schémas départementaux en cours, ou en révision.
- Les nouvelles compétences définies par la loi NOTRe.

Les schémas départementaux en cours, ou en révision

		2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Dév. Durable / environnement	Plan Climat Energie Territorial (PCET) du Vaucluse (incluant le bilan carbone)											
	Agenda 21											
	Schéma départemental de la forêt et des espaces naturels (2005)											
	Schéma départemental des Espaces naturels sensibles											
Social	Schéma départemental enfance famille											
	Schéma départemental d'Organisation Sociale et Médico-Sociale (volets "personnes handicapées" et "personnes âgées")											
	Schéma de développement culturel											
Habitat / Culture / Sport	Plan Départemental d'Action pour le Logement et l'Hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD)											
	Plan Départemental de l'Habitat du Vaucluse											
	Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires relatifs aux sports de nature											
	Schéma Lecture Publique											
Transport / Mobilité	Schéma Directeur Départemental des Déplacements											
	Schéma Directeur de l'accessibilité du réseau transvacluse											
	Schéma départemental d'accessibilité des services aux publics											
	Schéma Directeur Territorial d'Aménagement Numérique (SDTAN)											
Economie / emploi / tourisme	Stratégie de développement économique (2008)											
	Schéma départemental vélo en Vaucluse											
	Schéma départemental du tourisme											
	Plan Départemental d'Insertion											

ancien schéma
 schéma en vigueur
 schéma en élaboration ou en révision

Les schémas départementaux en cours, ou en révision : lecture critique au regard du diagnostic prospectif de 2016

Une lecture croisée du périmètre et du contenu de ces différents schémas avec le diagnostic prospectif de 2016 permet de faire émerger les constats ci-dessous :

Démographie

- Le Département est chef de file dans trois domaines : développement social, autonomie des personnes, solidarité des territoires.
- Les problématiques sociales font l'objet de différents schémas portés par le Conseil départemental : SDOSMS, SD enfance et famille, PDALHPD, SDAASP, PDI.
- Si ces schémas visent une meilleure cohérence des réponses apportées aux besoins (notion de parcours), ils restent peu transversaux et peu territorialisés (approche par types de publics).
- Se pose par conséquent la question de l'articulation de ces politiques sociales avec les problématiques d'aménagement et de développement économique.

Territoires

- Le Département a élaboré puis révisé le S3D, qui propose une lecture transversale et territorialisée des enjeux de mobilité. De la même manière, le PDH développe une approche globale et territorialisée des enjeux de logement.
- Par ailleurs, le Département dispose de nombreux schémas sectoriels peu territorialisés (notamment dans le domaine social), ce qui nuit à la capacité à proposer des réponses globales, et adaptées aux différents enjeux des territoires.

Les schémas départementaux en cours, ou en révision : lecture critique au regard du diagnostic prospectif de 2016

Activité économique

- Le Département dispose d'une stratégie économique, formalisée dans le cadre de « Vaucluse 2015 », et approfondie dans le cadre de sa stratégie de développement économique.
- Ces documents sont relativement anciens (2007, 2008)
- Après la réforme, le Département dispose encore de leviers d'action indirects sur le développement économique (financement de projets dans le cadre du CPER, financement d'organismes dans le domaine agricole, financement de services marchands dans certains cas de solidarités territoriales, compétence partagée dans le domaine du tourisme...)

Gouvernance

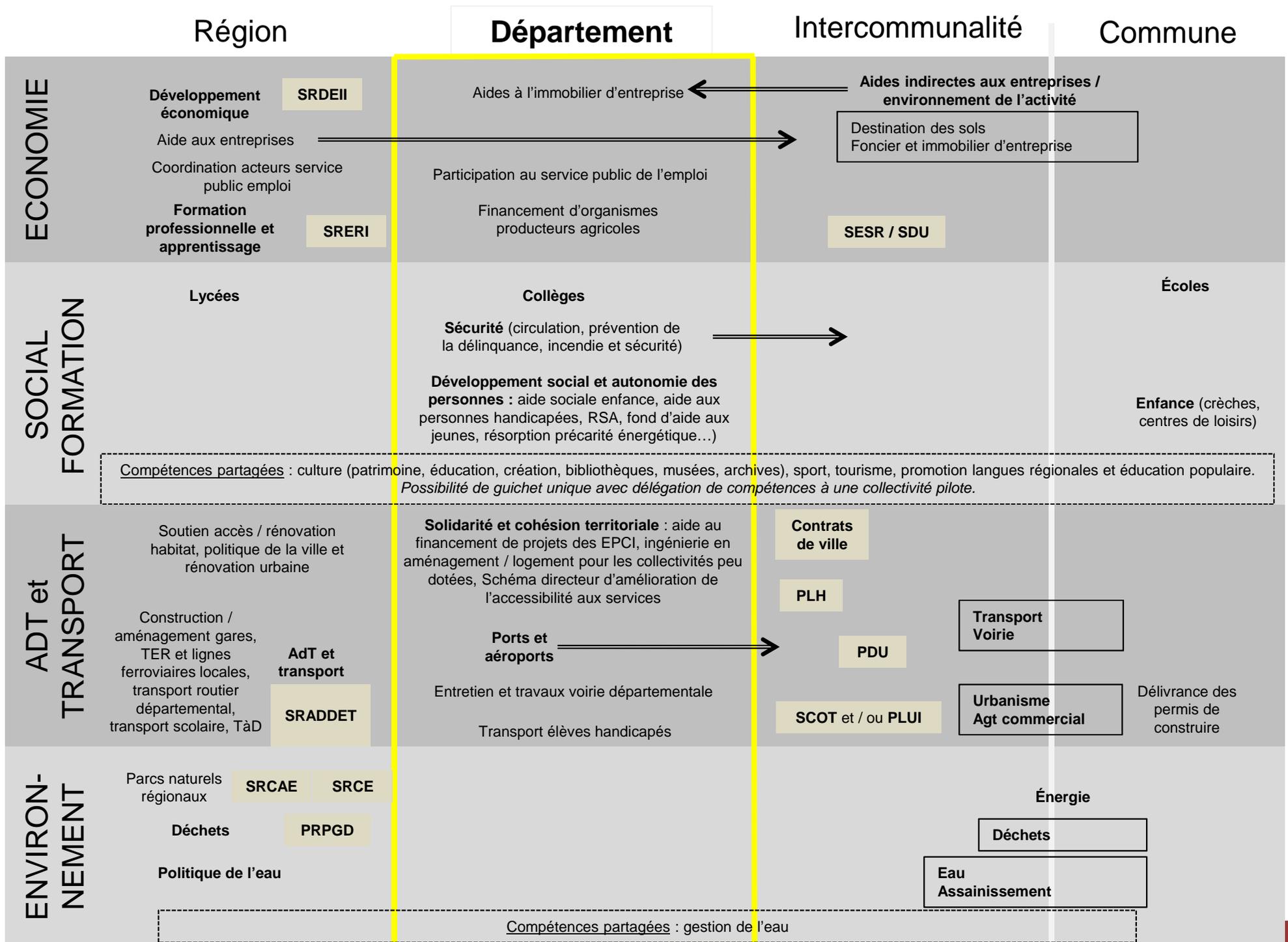
- Un certain nombre de schémas du Département (PDH, S3D...) s'inscrivent dans une logique partenariale.
- Cependant, face au grand nombre de politiques et de schémas départementaux, il semble manquer une stratégie partenariale globale.
- Les outils d'accompagnement du Département à la gouvernance locale apparaissent peu développés.

Les nouvelles compétences définies par la loi NOTRe

Promulguée le 7 août 2015, la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) confie de nouvelles compétences aux collectivités, et redéfinit les compétences attribuées à chaque collectivité territoriale.

Ce nouveau volet de la réforme des territoires intervient après la loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles et la loi relative à la délimitation des régions.

Voir page suivante : le tableau de répartition des compétences tel que défini par la loi NOTRe.



→ Délégation possible

Au-delà des différents domaines d'interventions, la reconfiguration des compétences du Département permet désormais d'identifier plusieurs niveaux d'interventions :

- La notion de **chef de filât** : Convention territoriale Concertée des Compétences, à débattre en Conférence Territoriale de l'Action Publique
 - Développement social
 - Autonomie des personnes
 - Solidarité des territoires
- Les **compétences propres** (éventuellement à articuler dans le cadre du chef de filât) : par exemple : insertion, collèges, gestion du domaine routier départemental
- Les **compétences partagées** : éducation populaire, tourisme, sport, culture...
- Les **autres modalités** d'intervention:
 - Art. L1111-10 CGCT
 - dans le cadre du CPER
 - délégation de compétences

La définition précise des domaines d'intervention du Département sera donc à clarifier sur la base de la réflexion stratégique « Vaucluse 2025-2040 », en concertation avec ses partenaires.

E- Les volontés politiques des élus du Département en 2016

Les volontés politiques des élus du Département en 2016

Un séminaire « diagnostic et enjeux » a été organisé le 17 octobre 2016, avec les élus du Département et les référents identifiés au sein des services.

Ce séminaire avait pour objectifs de partager le diagnostic prospectif du Vaucluse, et de discuter autour des quatre « questions stratégiques » pour son avenir :

- Quelle gouvernance territoriale en Vaucluse (processus de métropolisation, solidarités territoriales) ?
- Quel « vivre ensemble » des vauclusiens pour demain ?
- Face à la perspective du changement climatique, quelle adaptation et transition énergétique ?
- Quel développement économique durable (performance, solidarité, protection des ressources) ?

Il a constitué l'occasion pour les participants d'affirmer des **valeurs**, de **grands objectifs** et des **principes** pour l'action publique dans le département.

Les volontés politiques des élus du Département en 2016

Des valeurs :

- Le vivre ensemble
- Les solidarités (entre les populations, entre les territoires), les liens (entre territoires, entre activités économiques)
- Le rôle de la culture dans le lien social et l'intégration
- L'ouverture (aux flux, aux coopérations)
- La proximité
- L'identité du Vaucluse, en lien étroit avec la qualité des paysages, des productions, des sites naturels...

De grands objectifs :

- Créer de la richesse sur le territoire, créer les conditions pour améliorer la situation de l'emploi
- Renforcer l'attractivité du territoire (pour les entreprises, mais aussi les populations), en s'appuyant sur ses qualités exceptionnelles
- S'inscrire dans le développement métropolitain, mais aussi dans la proximité et les circuits courts
- Préserver la qualité et les ressources territoriales, éviter un développement « banal » et peu maîtrisé
- Grâce à la transition écologique, réduire les fragilités sociales mais aussi les fragilités environnementales
- Développer l'employabilité des publics
- Tendre vers la sobriété des usages et des modes d'occupation de l'espace

Les volontés politiques des élus du Département en 2016

Des **principes** pour l'action publique :

- Equilibre et cohérence des choix du Département
- Transversalité entre les différentes interventions de la collectivité (attractivité – emploi – insertion – formation, développement – préservation, vivre ensemble...)
- Anticipation : prise en compte des évolutions futures dans les choix actuels (ex : évolutions démographiques et besoins en logements, anticipation des effets du changement climatique, préservation durable des ressources...)
- Développement de coopérations en fonction des besoins et des enjeux des territoires, au-delà des limites administratives
- Rôle « pivot » pour le Département :
 - Avec la Région et les métropoles : affirmer un projet, peser sur les décisions
 - Avec les collectivités infra-départementales : aider à orienter les choix et à assurer leur cohérence, assurer la solidarité ; dans une logique de partenariat et de consensus

F- Pistes d'enjeux d'avenir pour le Vaucluse

Pistes d'enjeux d'avenir pour le Vaucluse

A la lumière du diagnostic prospectif, du Séminaire « diagnostic et enjeux » du 17 octobre et du croisement avec la démarche « Vaucluse 2015 », trois pistes d'enjeux émergent pour l'avenir du Vaucluse :

1. Quel modèle de développement économique performant et ancré dans le territoire ?
2. Quelle transition pour réduire les vulnérabilités ?
3. Quelle société plus solidaire et inclusive ?

Et un enjeu transversal :

- Quelle gouvernance pour répondre à des problématiques complexes ?

Ces quatre enjeux articulent les différentes dimensions du fonctionnement du territoire départemental, et interpellent le Conseil départemental sur ses responsabilités en matière de solidarité et d'insertion (en lien avec les autres dimensions : activité économique, métropolisation, transition énergétique, modes de vie...).

Pistes d'enjeux d'avenir pour le Vaucluse

Enjeu n°1

Quel modèle de développement économique performant et ancré dans le territoire ?

- Comment mettre en place un modèle de développement économique qui permette de créer de la richesse et des emplois, en s'inscrivant réellement dans les dynamiques métropolitaines ?
- Comment faire en sorte que les filières économiques prennent davantage appui sur les ressources et les compétences locales, ce qui garantirait par ailleurs leur ancrage vauclusien ?

Enjeu n°2

Quelle transition pour réduire les vulnérabilités ?

- Comment engager une transition énergétique et écologique au service du développement économique et social ?
- Quelle lutte contre l'étalement urbain, quelle maîtrise foncière ?
- Quelle organisation de circuits courts, afin de contribuer à ancrer l'activité et les populations dans la proximité ?
- Comment cette transition peut-elle aussi permettre de réduire la fragilité de l'environnement et des écosystèmes ?

Pistes d'enjeux d'avenir pour le Vaucluse

Enjeu n°3

Quelle société plus solidaire et inclusive ?

- Comment retrouver les conditions d'un vivre ensemble, avec de nouvelles formes de solidarités dans une société plus âgée et plus « connectée » ?
- Comment engager une approche transversale et intégrée de l'insertion dans toutes ses dimensions (professionnelle, sociale / vie quotidienne, culturelle et territoriale) ?

Enjeu transversal

Quelle gouvernance pour répondre à des problématiques complexes ?

- Quelle hiérarchie des modes d'intervention du Département, en complémentarité avec les autres collectivités ?
- Quels chantiers engagés en commun avec les partenaires, et avec les territoires voisins ?
- Quelle évolution des politiques d'appui aux intercommunalités ?

G - Du diagnostic prospectif à la stratégie

La formalisation des enjeux permet de préparer la réflexion sur l'affirmation d'une vision politique, et la définition d'une feuille de route pour la future stratégie (phase 2).

